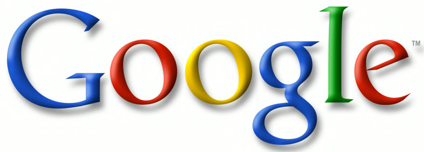


INSCRIPTIONS

D'ASIE MINEURE ET DE SYRIE

INSCRIPTIONS

D'ASIE MINEURE ET DE SYRIE

RECUEILLIES PAR

MM. CARABELLA, CHOISY ET MARTIN

PUBLIÉES PAR

Georges
G. PERROT

Extrait de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER ET C[e]
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1877

UNE

INSCRIPTION DE CYZIQUE

EN L'HONNEUR

DES VICTOIRES BRITANNIQUES DE L'EMPEREUR CLAUDE (1)

M. Titus Carabella, auquel un firman impérial a concédé, en 1871, le droit de pratiquer des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne Cyzique, a pris comme point de départ l'esquisse topographique des ruines de Cyzique que M. Edmond Guillaume et moi avions dressée en 1861 ; j'ai pu lui en faire parvenir plusieurs épreuves, qui l'aident dans ses recherches. Notre esquisse lui fournira les premiers linéaments d'un plan général dont il est occupé à réunir en ce moment les matériaux, et déjà, d'après ce qu'il m'écrit, il a pu relever les traces de plusieurs édifices qui nous avaient échappé dans l'examen très-rapide que nous avions dû faire d'un terrain couvert ici de jardins et de cultures, là de petits bois et de broussailles épaisses. En attendant que je puisse mettre sous les yeux de l'Académie ce plan dont M. Carabella me promet la communication prochaine, j'ai déjà eu l'honneur de lui présenter différents monuments qui témoignent de la curiosité éclairée de cet explorateur, et qui autorisent à fonder de sérieuses espérances sur le succès de la campagne archéologique qu'il a entreprise.

Notre savant confrère M. de Longpérier a bien voulu se charger de faire connaître à l'Académie, dans la séance du 16 juillet 1875, une curieuse inscription tracée à la pointe sous le pied d'un petit vase grec provenant de la Cyrénaïque et appartenant à M. Carabella ; il l'a rapprochée de textes du même genre jadis expliqués par Letronne, et y a signalé un document précieux pour l'histoire de la céramique, l'indication d'une *commande* faite pour l'exportation à un potier d'Athènes (2). Moi-même, dans la séance du 9 juillet 1875,

(1) Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 21 janvier 1876.

(2) *Revue archéologique*, août 1875, p. 115 et suiv.

j'avais déjà communiqué à la compagnie une inscription grecque trouvée par M. Carabella à Cyzique, inscription qui a trait à la construction d'une des tours de l'enceinte hellénique, encore en partie conservée. Dans ces prémices des recherches de M. Carabella, j'avais montré le texte épigraphique peut-être le plus ancien qui soit arrivé jusqu'à nous de cette puissante cité, et en même temps un document important pour l'histoire des travaux publics chez les anciens (1). Encouragé, sans doute, par l'accueil que l'Académie avait bien voulu faire à ces communications, M. Carabella, qui poursuit son entreprise dans les intervalles de loisir que lui laissent ses occupations professionnelles, m'a récemment adressé les estampages de plusieurs inscriptions qu'il a découvertes, cet automne, dans les ruines de Cyzique. Il y en a une grecque; c'est une inscription funéraire métrique, sans grand intérêt. Les deux autres sont latines. L'une est un fragment, par malheur très-incomplet, d'un sénatus-consulte qui confirme certains privilèges accordés aux Cyzicéniens; je le présenterai dans une prochaine séance, lorsque j'en aurai terminé le déchiffrement et l'étude. L'autre est une inscription honorifique en l'honneur de l'empereur Claude. Grâce à l'obligeant concours de notre savant confrère, M. Léon Renier, je puis dès aujourd'hui en essayer la restitution et en faire ressortir l'intérêt.

Le bloc qui porte l'inscription était encastré dans la muraille du sud; c'est un piédestal quadrangulaire qui a un peu plus d'un mètre de haut; les lettres ont de $0^m,03$ à $0^m,04$, les I, les T, les P, les D, les C dépassant la ligne. L'estampage montre qu'une cassure irrégulière en a enlevé la partie droite; la beauté des caractères, la présence des *apices* sur certaines voyelles longues, indiquent tout d'abord un texte du premier siècle de notre ère, et il suffit de jeter les yeux sur l'inscription pour voir qu'elle se rapporte au règne de l'empereur Claude.

Voici comment nous lisons l'inscription :

DIVO · AVG · CAESARI · TI · AV*g* · *caesari* · *et*
IMP · TI · CLAVDIO · DRVSI · F · *aug* · *caesari* · *ger*
MANICO · PONT · MAX · *t* · *p* · *xi* · *cos* · *v* · *imp* · *xxi*
P · P · VIND · LIB · DEVI*ctis* · *xi* · *regibus*
5 BRITANNIAE · AR*am* · *posuerunt*
C · R · QVI · CYZICI · *consistunt*
ET · CYZI*ceni* ·
8 CVRATORE . . . .

(1) *Revue arch.*, août 1875, p. 93.

Ce sont les lignes 5, 6, 7, 8 qui nous indiquent que la partie conservée forme plus de la moitié du texte dans chaque ligne. Ligne 5, on ne voit guère qu'il soit possible d'ajouter autre chose que la fin du mot *aram* et *posuerunt;* ligne 6, suivant une formule connue, *consistunt;* ligne 7, la fin du mot *Cyziceni*, et ligne 8, le nom de celui qui a été chargé de surveiller l'exécution du monument. C'est en partant de cette donnée que nous avons à compléter les premières lignes. Les lettres DEVIC à la ligne 4 et BRITANNIAE à la ligne 5 nous avertissent qu'il doit être question ici de la conquête de la Bretagne méridionale, commencée au nom de Claude par A. Plautius et continuée par P. Ostorius Scapula ; nous nous rappelons qu'un arc de triomphe, aujourd'hui détruit, avait été élevé à Rome en l'honneur de Claude et de ses victoires britanniques, et que plusieurs fragments de l'inscription monumentale qui le décorait ont été retrouvés à Rome et publiés en diverses fois. Dans Orelli-Henzen (n° 715) (1), on ne trouve que le commencement de l'inscription; mais dans le recueil de Willmans (2), elle se trouve telle qu'elle doit paraître dans le tome VI du *Corpus*, recomposée par la réunion de six fragments qui n'avaient point encore été rapprochés jusqu'ici; on y voit figurer après l'empereur Claude d'autres membres de sa famille, son père Drusus, sa mère Antonia, sa femme Agrippine, le jeune Néron déjà adopté par Claude, Octavie fille de Claude; mais le commencement de l'inscription nous intéresse seul, et voici comme il est rétabli par M. Mommsen : TI · CLAV*dio* · *drusi* · *f* · *cai*SARI · ‖ AVGV*sto* · *germani*CO · ‖ PONTIFIC*i* · *maximo* · *trib* · *potes*TAT · XI · ‖ COS · V · IM*p* · *xxi* (?) *patri* · *pa*TRIAI · ‖ SENATVS · PO*pulusque* · RO*manus* · *q*VOD ‖ REGES · BRIT*anniai* · XI · D*evictos sine* ‖ VLLA · IACTVR*a* · *in* · *deditionem* · *acceperit* · ‖ GENTESQVE · *Barbaras* · *trans* · *oceanum* ‖ PRIMVS · IN · DIC*ionem populi romani redegerit.*

Admettant que l'inscription de Cyzique est de la même année que l'arc de Claude, 51 de notre ère, nous arrivons à une restitution probable des titres que portait Claude sur l'autel que lui consacrent les citoyens romains fixés à Cyzique et les habitants de Cyzique, qui avait perdu depuis le règne de Tibère sa situation de ville libre et alliée (3).

(1) *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, I et III.

(2) *Exempla inscriptionum latinarum in usum præcipue academicum composuit* G. Wilmanns (Berlin, 1875, Weidmann), n° 899.

(3) Tacit., *Ann.*, IV, 36. Suétone. *Tib.*, 37. Dion Cassius, p. 619.

Ligne 1. *Divo Aug(usto) Cæsari Ti(berio) Au[g(usto Cæsari et*

Les premiers mots du texte nous montrent qu'Auguste, le fondateur de l'empire, avait sa part de l'hommage rendu par les consécrateurs du monument à l'empereur régnant; les exemples de faits analogues sont trop nombreux pour qu'il convienne de s'y arrêter. Les lettres TI, qui viennent ensuite, attestent que le même honneur était rendu ici à Tibère. Il n'y a place, dans la partie perdue de cette première ligne, d'après l'étendue que nous sommes autorisés à lui supposer, que pour un seul nom; si l'on s'étonnait de ne pas voir figurer ici Caligula, l'oncle de Claude, il suffirait de se rappeler que la mémoire de ce prince avait été abolie par le sénat et que Claude lui-même, tout en punissant ses meurtriers, avait cassé ses actes (1).

Ligne 2. L'inscription de l'arc de Claude nous permet de compléter avec toute certitude la seconde ligne, qui doit se lire ainsi :

Imp(eratori) Ti(berio) Claudio Drusi f(ilio) [Aug(usto) Cæs(ari) Ger

Remarquons que cette inscription provinciale donne à Claude ce prénom d'*Imperator* que, d'après Suétone, il n'avait pas voulu prendre (2), et que je ne trouve dans aucune autre des inscriptions de Claude.

La ligne 3 ne présente pas plus de difficultés. En suivant l'ordre des titres impériaux tels qu'ils se trouvent dans l'inscription de l'arc, nous la lisons ainsi: *-manico pont(ifici) max(imo) [t(ribuniciæ) p(otestatis) XI, co(nsuli) V imp(eratori) XXI.* Ce dernier chiffre, celui de la salutation impériale, présente quelque incertitude, comme le reconnaît M. Mommsen. Les titres de Claude s'achèvent dans la ligne 4 comme sur l'arc de Claude, par celui de *p(atri) p(atriæ)*. Viennent ensuite ces sigles *vind. lib.*, que l'on ne peut expliquer autrement que par *vind(ici) lib(ertatis)*, puis le commencement du membre de phrase qui gouverne *Britanniæ* de la ligne 5. On pourrait restituer *populis et regibus* ou chercher dans *ar* de la ligne suivante le commencement de *armis;* mais sur l'estampage, après *Britanniæ*, il y a un grand espace vide qui indique une suspension de sens, et il est bien plus naturel de voir dans *ar* le commencement de *aram*. Pour remplir la fin de la ligne 4, il nous reste ce chiffre de onze rois qui paraît avoir reçu de l'inscription romaine une valeur officielle et avoir été de nature à frapper l'imagination. Nous lirons donc:

P(atri) p(atriæ) vind(ici) lib(ertatis) devi[c(tis) XI regibus

(1) Suétone, *Claude*, § 11.
(2) Suétone, *Claude*, § 12.

En jetant les yeux sur l'estampage, on voit que les lignes se raccourcissent à partir de la troisième.

La ligne 5 se restitue alors d'elle-même ainsi :

Britanniæ ar[am posuerunt

C. R. pour *cives Romani* (ligne 6) est un sigle qui se rencontre fréquemment.

Ce que ce monument a de plus curieux, c'est que nous y trouvons la confirmation imprévue et le meilleur commentaire d'un passage de Tacite. Celui-ci, *Ann.* XII, 36, insiste sur l'effet produit en Gaule, dans les îles et les provinces voisines par la résistance, la défaite et la capture de Caractacus (1) ; il parle de l'impatience avec laquelle on attendait en Italie l'arrivée de ce célèbre captif, et il décrit tout au long la pompe militaire au milieu de laquelle, dans la vaste place qui s'étendait devant le camp des prétoriens, sous les yeux du peuple qui se pressait derrière les cohortes rangées en bataille, Claude fit comparaître devant lui, pour leur pardonner, Caractacus et les autres chefs qui avaient été pris avec lui. L'effet produit par ces brillants succès ne se borna point, nous le voyons par le monument de Cyzique, à la Gaule et à l'Italie ; le bruit s'en propagea jusque dans les provinces orientales, et l'impression y fut aussi générale et profonde. On se rappelait que César, malgré deux expéditions, n'avait pu entamer la Bretagne, qu'Auguste et Tibère n'avaient pas osé lancer de nouveau les légions à travers cette mer orageuse qui séparait les Bretons du reste du monde,

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

C'était pourtant là que se réfugiaient les représentants de ce vieux culte druidique que Rome, pour achever de latiniser la Gaule, persécutait sur le continent (2) ; ils passaient en foule en Bretagne,

(1) « Unde fama ejus evecta insulas et proximas provincias pervagata, per Italiam quoque celebrabatur, avebantque visere, quis ille tot per annos opes nostras sprevisset. Ne Romæ quidem ignobile Caractaci nomen erat : et Cæsar, dum suum decus extollit, addidit gloriam victo. Vocatus quippe, ut ad insigne spectaculum, populus. Stetere in armis prætoriæ cohortes, campo qui castra præjacet, etc. »

(2) Suétone, *Claude*, 25, 17. Ce devait être des druides ou leurs partisans que ces *transfuges non rendus* que Suétone signale comme la cause principale de la guerre : « Britanniam... tunc tumultuantem ob non redditos transfugas ». Pline atteste que cette persécution avait déjà commencé sous Tibère et lui attribue la suppression du druidisme en Gaule ; il ajoute qu'il avait persisté en Bretagne jusqu'à son temps *H. N.*, XXX, 4) ; ailleurs il rapporte que Claude avait frappé de mort un citoyen romain pour s'être montré attaché aux superstitions druidiques (*H. N.*, XXIX, 12).

et de là envoyaient à leurs anciens disciples de continuelles provocations. « L'île devenait, comme l'a dit M. Duruy, un foyer d'intrigues et de menaces que, pour la tranquillité de la Gaule, il fallait éteindre. » Cette tranquillité ne serait assurée que quand le sud tout au moins de la Bretagne aurait été conquis, lorsque les côtes qui regardent celles de la Gaule seraient soumises à l'influence et à l'action de la civilisation gréco-latine, quand le détroit serait devenu une mer romaine; lorsque la barbarie et ses dangereuses superstitions auraient été repoussées dans le nord des îles britanniques, derrière une frontière et des retranchements que sauraient garder les légions, l'empire n'aurait plus rien à en craindre (1).

C'est un sentiment plus ou moins confus de ces nécessités politiques, c'est aussi le souvenir des demi-échecs de César comparé aux brillantes victoires remportées sous les auspices de Claude, qui semblent avoir inspiré aux Romains de Cyzique et aux citoyens de cette ville la pensée de célébrer, par un si solennel hommage, des succès que l'on croyait être la fin d'une guerre qui durait depuis neuf ans. On est étonné d'abord de ce titre de *vindex libertatis* donné à ce propos à Claude. Il semblerait qu'en soumettant la Bretagne l'empereur ait sauvé l'indépendance du monde romain; or Caractacus n'avait jamais, que nous sachions, fait craindre à la Gaule un débarquement. Sans doute il y a là une exagération; mais ne trouverait-on pas d'aussi fortes hyperboles dans les vers par lesquels les plus grands poëtes du siècle d'Auguste célèbrent les témoignages de déférence que les Parthes jugèrent prudent d'accorder à l'empereur, quelques enseignes rendues, quelques captifs mis en liberté? Sans nous étonner de ces formes de langage auxquelles ne répugne

(1) Du temps d'Auguste, la politique impériale se flattait encore de pouvoir éviter de s'engager dans cette guerre et cette conquête au delà du détroit. C'est ce que prouve un curieux passage de Strabon (l. II, c. 5, § 8) qui m'est signalé par M. Al. Bertrand et qu'a traduit ainsi M. Tardieu : « Les Romains, qui pouvaient prendre possession de la Bretagne, ont dédaigné de le faire, sentant bien qu'il n'y avait, d'une part, rien à redouter pour eux, rien absolument, de peuples comme les Bretons, trop faibles évidemment pour oser jamais franchir le détroit et nous venir attaquer, et rien à gagner, d'autre part, à l'occupation d'un pays comme le leur. Et il semble effectivement que les droits que notre commerce prélève actuellement sur ces peuples nous rapportent plus que ne ferait un tribut régulier, diminué naturellement des frais d'entretien de l'armée qui serait chargée de garder l'île et de faire rentrer l'impôt. » On voit par ces considérations que l'orgueil romain ne se rendait pas bien compte de la résistance que les Bretons opposeraient à la conquête ou qu'il ne voulait pas se les avouer à lui-même; il ne fut pas si facile que l'aurait cru Strabon de prendre possession de la Bretagne.

pas plus, vers cette époque, la brièveté du style lapidaire que l'ampleur du développement poétique (1), nous avons le droit de relever, dans ce document, un témoignage authentique et sincère de la profonde impression que produisit, d'un bout à l'autre de l'empire, la soumission de la Bretagne méridionale et la capture de Caractacus. C'est que si le règne de Claude, jugé à Rome, offre tant de scènes odieuses ou ridicules, il présente un tout autre aspect si on l'étudie à distance, sur les frontières, dans les provinces ; comme l'a fait remarquer notre savant confrère M. Duruy, dans quelques pages de sa belle Histoire romaine, ce règne fut un de ceux où les légions furent le mieux commandées ; ce fut l'un de ceux où l'État romain, sans s'engager dans des conquêtes aventureuses et difficiles à garder, sut le mieux prendre sur quelques points une offensive opportune et judicieuse, afin de rectifier et de fortifier les limites qu'avait tracées à l'empire la sagesse d'Auguste. Ce fut, enfin, l'un des règnes sous lesquels les provinciaux se sentirent le mieux gouvernés et virent le plus rapidement s'abaisser les barrières qui leur fermaient les portes de la cité romaine.

Dans cette enceinte plus que partout ailleurs il convient d'être juste pour Claude. Malgré toutes ses faiblesses, malgré ces défauts du corps et du caractère qui ont fait la partie belle à l'ironie d'un Tacite et à la satire d'un Juvénal, c'est un précurseur de la science moderne, c'est pour nous presque un confrère que ce laborieux érudit, dont la curiosité s'était attachée à faire revivre deux peuples, deux civilisations que la conquête romaine avait fait disparaître du monde, et dont elle avait presque anéanti les titres. Claude, Suétone nous l'apprend, avait employé la langue grecque pour écrire en vingt livres l'histoire des Étrusques (*Tyrrhenica*), en huit livres celle des Carthaginois (*Carchedoniaca*) (2). Que ne donnerions-nous pas aujourd'hui pour retrouver ces ouvrages, pour assister à l'une de ces lectures que, par ordre de l'impérial auteur, on devait en faire chaque année dans une des salles du Musée d'Alexandrie !

(1) On peut voir, à Cyzique même, de curieux exemples de cette exagération et de cette emphase dans une inscription grecque en l'honneur de Caligula, que M. Ernest Curtius a publiée dans le *Bulletin de l'Académie de Berlin*, 1874, p. 1 et suivantes.

(2) § 42.

Sous l'un comme sous l'autre régime, Synnada fut toujours l'une des villes où se tinrent les *conventus juridici*, ces sessions judiciaires annuelles que présidait le gouverneur ou son *legatus*. Cicéron, quand il se rendit dans sa province de Cilicie, et quand il en revint, s'arrêta à Synnada pour y présider ces assises (1), et Pline, au premier siècle de notre ère, nous dit que cette ville donnait son nom à l'un des districts administratifs et judiciaires de la province d'Asie ; ce district comprenait, outre son chef-lieu, vingt et un bourgs et villes de moindre importance (2). Synnada n'était pourtant pas une bien grande ville, au témoignage de Strabon (3) ; mais ce qui en avait fait la célébrité dans tout l'empire romain, c'étaient les carrières de marbre situées dans ce district. Ces carrières, comme nous l'apprend le géographe, étaient tout près du bourg de Docimia (Δοκιμία κώμη), qui dans le pays donnait son nom au marbre que l'on en tirait (Δοκιμίτης, Δοκιμαῖος λίθος) ; mais, en dehors de la province, on ne connaissait même pas l'existence de ce village de carriers, et l'on désignait ce marbre par le nom de la ville la plus voisine, de celle où devaient être établis les entrepreneurs et les négociants avec lesquels traitaient ceux qui avaient à faire des commandes de cette belle matière (4). Nous apprenons par Strabon que, malgré la difficulté du transport jusqu'à la mer et la longueur du voyage maritime, il arrivait à Rome des colonnes et des dalles de ce marbre ; à l'aide d'échantillons authentiques, on en retrouverait probablement des morceaux sur ce quai de débarquement, dans ce vaste chantier que l'on a déblayé il y a quelques années, en aval de Rome, sur la rive gauche du Tibre ; dans cette *marmorata,* comme on l'appelle, on avait déjà recueilli, en 1870, plus de 600 morceaux de marbres ou de brèches précieuses, dont beaucoup portaient des dates consulaires (5).

(1) Cicéron, en allant, s'arrêta trois jours à Synnada, comme il s'en était arrêté trois à Laodicée, et trois à Apamée (*Ad Atticum*, V, 16, 2). Pour la session qu'il y tint à son retour, voir même livre, l. XXI, § 9.

(2) Plin. *H. N.* V, 29 : « Alter conventus a Synnada accipit nomen. Conveniunt Lycaones, Appiani, Eucarpeni, Dorylæi, Midæi, Julienses, et reliqui ignobiles populi XV. »

(3) Σύνναδα δ' ἐστὶν οὐ μεγάλη πόλις, XII, 8.

(4) A Smyrne déjà on se servait de la même expression qu'en Italie. Dans une note de son intéressant mémoire *sur divers monuments métrologiques* (*Mémoires d'histoire ancienne*, 1863, in-8°, p. 202) M Egger a relevé cette mention que contient une inscription de Smyrne : κείονας (p. κίονας) εἰς τὸ ἀλειπτήριον Συνναδίους (*C. I. Gr.*, 3148).

(5) *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1870, p. 9-11 ; 1872, p. 134-145.

Le rôle historique de Synnada a donc eu assez d'importance pour qu'il y ait lieu de chercher à déterminer exactement le site qu'a jadis occupé cette ville. Le premier qui l'ait tenté c'est Hamilton ; on peut voir dans son voyage en Asie Mineure comment il combine avec les données de la Table de Peutinger les renseignements que nous fournissent Tite-Live, Cicéron et Strabon sur la position de Synnada, et comment il arrive ainsi à la placer sur le site même ou dans le voisinage immédiat de la ville turque qui s'appelle aujourd'hui *Afioum-Kara-Hissar,* ville que l'on trouvera marquée sur toutes les cartes (1). Cette identification a été acceptée par MM. Texier (2), Waddington (3) et Kiepert (4).

Que l'on revoie les textes rapprochés et comparés par M. Hamilton, et l'on reconnaîtra qu'ils fournissaient déjà, par eux-mêmes, les éléments d'une solution approximative. D'après la Table de Peutinger, Synnada se trouvait sur la voie qui allait de Dorylæon à Apamea Kibotos, à l'endroit où elle se croisait avec une autre voie conduisant de Laodicea Combusta à Philomelion ; des chiffres sont joints à cette indication (5) ; mais la situation de Dorylæon étant encore inconnue, et celle de Philomelion n'ayant été fixée à Ak-Cheïr que par une conjecture d'ailleurs vraisemblable, les positions mieux établies de Laodicea Combusta (6) et d'Apamea Kibotos (7) ne suffisent point à déterminer le point d'intersection des deux voies où devrait se trouver Synnada. D'ailleurs, dès qu'il ne s'agit point de deux villes très-voisines, les détours auxquels sont condamnées les routes dans ce pays très-montueux rendent bien difficile de tirer un utile parti des chiffres de la Table. Des lettres de Cicéron, il résulte seulement que Synnada était entre Apamée d'une part, de l'autre Philomelion et Iconion ; enfin, par Strabon, nous apprenons qu'il faut la chercher dans une plaine bien cultivée, au nord des montagnes de

(1) *Researches in Asia Minor, Pontus, and Armenia,* t. II, p. 178-182.

(2) *Asie Mineure* (Univers pittoresque), p. 431.

(3) *Mélanges de numismatique et de philologie,* p. 109 (1861).

(4) *Karte von Klein Asien,* 1858.

(5) De Dorylæon à Synnada, 64 milles, 73 d'Apamea à Synnada, 67 de Philomelium à Synnada.

(6) Le nom même de Laodicée a survécu, légèrement altéré, dans le nom de la petite ville actuelle, *Iorghan Ladik,* près de laquelle on retrouve les ruines considérables de l'ancienne ville.

(7) L'emplacement d'Apamée, que les indications topographiques des anciens avaient déjà conduit à chercher près de *Dinnéir,* y a été fixé d'une manière certaine par une inscription latine qu'Arundell a découverte en ce lieu (*Discoveries in Asia Minor,* I. p. 190 et suiv.). *C. I. Lat.* III.

la Pisidie (1). L'ensemble de ces indications dirigeait les recherches vers le plateau fertile dont les eaux se déversent, vers l'ouest dans le bassin du Méandre, vers le sud et le sud-est dans les lacs que domine le massif du Taurus pisidien ; mais, pour trouver le vrai site, il restait encore bien de la marge.

Une première découverte a permis de serrer de plus près le problème. MM. Texier et Hamilton ont retrouvé, tout près du bourg d'*Eski-Kara-Hissar*, les fameuses carrières du marbre docimien ou synnadique, comme on voudra l'appeler (2). Le site de Docimia est donc fixé en ce lieu, dans le voisinage immédiat du village de *Seïd-el-ar*, par la présence seule des carrières avec tous les restes de travaux qui témoignent d'une exploitation prolongée.

Il y avait là, pour la position de Synnada, un premier point d'attche. Synnada ne pouvait être très-loin de ces carrières de Docimia dont les produits portaient son nom. Après quelque hésitation, Hamilton, frappé du grand nombre de débris antiques qui s'offraient à lui dans la ville d'*Afioum-Kara-Hissar*, s'est décidé à y placer l'ancienne Synnada. Il a été suivi par Kiepert et par tous ceux qui se sont occupés de la géographie de cette contrée.

Il y avait une première objection qui s'est présentée à l'esprit de Texier, sans l'arrêter. Le premier trait qui frappe les yeux du voyageur quand il arrive à Afioum-Kara-Hissar, c'est le grand rocher trachytique, haut d'environ 400 mètres au-dessus du niveau de la plaine, qui porte les ruines d'un château du moyen âge et s'élève au-dessus de la ville (3). Ne serait-il pas étrange que Strabon, qui décrit le territoire de Synnada, ne dît pas un mot de ce phénomène naturel si curieux ? De plus, Hamilton et Texier, après avoir visité le château, constatent l'un et l'autre qu'il ne présente aucun reste

(1) Strabon donne à ce propos un renseignement qui a étonné tous les voyageurs et ne peut guère venir que d'une erreur de sa mémoire ou d'un mot mal écrit et mal lu dans ses notes. Il affirme que la plaine de Synnada est plantée d'oliviers (ἐλαιόφυτος) ; or l'olivier ne s'écarte guère, en Asie Mineure, des côtes et du fond des vallées qui y aboutissent. Il ne pousse point aujourd'hui sur le plateau central et ne devait pas plus au temps de Strabon qu'aujourd'hui en supporter les hivers souvent fort rigoureux.

(2) Texier, *Asie Mineure* (Univers pittoresque), p. 430-434 ; Hamilton, *Researches*, I, p. 161. Dans sa *Description de l'Asie Mineure* (f°), t. I, pl. 55, M. Texier donne une *Vue des carrières de marbre*, qui n'offre d'ailleurs pas grand intérêt.

(3) Texier, *Asie Mineure* (Univers pittoresque), p. 429 ; Hamilton, *Researches*, I, p. 463 : « the only thing which arrested my attention being the bold rock which rises up in the centre of the town and on whose almost inaccessible summit are the ruins of a fort either Byzantine or Turkish. »

de murailles ou même de fondations qui puissent remonter à l'antiquité.

Une autre difficulté avait frappé l'esprit si pénétrant de Kiepert (1). La carte de Peutinger indique entre DOCYMEO, comme elle écrit, et Synnada, la distance de 32 milles, qui représente 47,392 mètres. Or, d'après les données qui lui ont servi à dresser sa carte, il n'y aurait tout au plus que 20 milles romains entre Afioum-Kara-Hissar et l'emplacement des carrières (2); c'est être bien loin de compte pour deux localités que ne sépare sur la carte aucune station intermédiaire. Il se tire d'embarras en supposant une altération dans les noms et les chiffres de cette route; mais c'est là un moyen violent auquel il ne faut recourir qu'en désespoir de cause. Nous essayerons de montrer que rien ne prouve qu'il faille ainsi changer arbitrairement ce texte.

Notons encore une autre observation qu'aurait pu faire à ce propos M. Kiepert. Eski-Kara-Hissar est au nord-est d'Afioum-Kara-Hissar; or, d'après un ensemble de données que nous n'avons pas à discuter ici, Kiepert place Dorylæon juste au nord d'Afioum-Kara-Hissar, à *Eski-Cheïr*, dans la vallée du Thymbres, affluent du Sangarios. Pour passer par Docimia en allant à Dorylæon, la voie aurait dû faire un singulier crochet vers l'est, si nous admettons qu'Afioum-Kara-Hissar représente la position de Synnada.

Toutes ces difficultés me paraissent levées par un texte épigraphique inédit que je dois à une obligeante communication de M. Choisy, ingénieur des ponts et chaussées. M. Choisy, dont les recherches sur *l'art de bâtir chez les Romains* ont déjà obtenu un succès mérité, était retourné en Orient, avec une mission du ministère des travaux publics, pour y poursuivre ses études favorites. Il a parcouru une partie de l'Asie Mineure, de Brousse à Koutahia, Konieh et Smyrne, et, tout en s'occupant surtout de recueillir les matériaux d'un nouvel ouvrage sur l'architecture à coupoles et ses origines, il a pris la peine de copier les inscriptions qu'il rencontrait sur son passage. Il l'a fait surtout lorsqu'il avait quelque raison de croire que ces marbres n'avaient pas encore été vus par un autre voyageur, soit qu'ils fussent récemment sortis de terre, soit qu'ils se trouvassent en dehors des routes suivies d'ordinaire par les voya-

(1) C'est à la page 37 du mémoire intitulé *Erlaüterungen zur Karte* que le savant géographe a publié à la suite de la dissertation de Franz, *Fünf Inschriften und fünf Stædte in Klein Asien*, in-4°, 1840, Berlin.

(2) Texier parle de 30 kilomètres, ce qui revient sensiblement au même.

geurs européens. J'ai sous les yeux ses copies. Six d'entre elles sont groupées sous cette rubrique : TCHIFOUT-KASSABA, *cinq heures au sud d'Afioum-Kara-Hissar* (1). Toutes les six me paraissent inédites, et l'une d'elles, ainsi conçue, contient le nom de Synnada.

1.

Sur un piédestal haut de 1m,15 et large de 0m,43, dans le mur d'une fontaine.

ΤΟΝΕΠΙΦΑΝΕϹΤΑΤΟΝΚΑΙ
ϹΑΡΑΦΛΟΥΑΛΕΡΙΟΝ
ΚѠϹΤΑΝΤΙΟΝΗΛΑΜΠΡΑ
ΤѠΝϹΥΝΝΑΔΕѠΝΜΗΤΡΟ
ΠΟΛΙϹΚΑΙΔΙϹΝΕѠΚΟΡΟϹ
ΤѠΝϹΕΒ'Β'ΔΙΑΤѠΝΠΕ
ΡΙΤΟΝΚΡ ΔΟΥΚΗΝΑΡΙΟΝ
ΦΛ ΑΥΡ ΑΧΙΛΛΕΑΠΡѠ
ΤΟΝΑΡΧΟΝΤΑΤΟΤΡΙΤΟΝ
ΑΡΧΟΝΤѠΝ

Τὸν ἐπιφανέστατον Καί-
σαρα Φλ(άϐιον) Οὐαλέριον
Κωστάντιον ἡ λαμπρὰ
τῶν Συνναδέων μητρό-
πολις καὶ δὶς νεωκόρος
τῶν Σεϐ(αστῶν) διὰ τῶν πε-
ρὶ τὸν κρ(άτιστον) δουκηνάριον
Φλ(άϐιον) Αὐρ(ήλιον) Ἀχιλλέα πρῶ-
τον ἄρχοντα τὸ τριτὸν
ἀρχόντων

« La brillante métropole des Synnadéens, deux fois néocore des Augustes, au très-noble César Flavius Valérius Constance, par les soins des archontes collègues de Flavius Aurélius Achille, d'ordre équestre, ducénaire, qui, pour la troisième fois, est premier archonte. »

Nous avons donc ici l'inscription d'une statue que la ville de Synnada avait élevée à Constance Chlore, entre l'année 293, où il fut

(1) Tchifout est une altération populaire de Iehoud, juif. Tchifout-Kassaba veut donc dire « la ville des Juifs ». Comparez en Crimée Tchifout-Kalé.

proclamé César, et l'année 305, où il fut élevé au rang d'Auguste. L'expression ὁ ἐπιφανέστατος Καῖσαρ est la traduction consacrée de la formule officielle, *nobilissimus Cæsar*, employée dans les inscriptions latines de cette époque. Le titre de métropole pris par Synnada et son double néocorat ne nous avaient pas été révélés par les médailles; or le monnayage de cette ville cesse avec Gallien, comme celui des autres villes grecques de cette même région (1). Il est donc certain que Synnada ne commença à jouir de ces titres qu'après le règne de cet empereur, dans la dernière moitié du IIIe siècle; autrement elle s'en serait vantée plus tôt sur ses monnaies, qui célèbrent l'origine toute grecque qu'elle s'attribuait (2). Il a donc dû se passer vers cette époque un événement qui a relevé la situation et le rang de cette ville. Cet événement, ce ne peut être que la nouvelle division des provinces opérée par Dioclétien. Alors fut créée la province appelée *Phrygia salutaris*, dans laquelle était comprise Synnada. Nous n'en connaissions pas la capitale. Les différentes listes étudiées par M. Mommsen sont muettes à ce sujet, et le *Synecdemos* d'Hiéroclès, qui, pour la plupart des provinces, nous en indique le chef-lieu, range les vingt-trois villes de la Phrygie Salutaire dans un ordre qui semble purement arbitraire (3); il place en tête Eucarpia, qui ne semble point avoir jamais eu d'importance, et ne met d'ailleurs point à côté de ce nom la désignation de μητρόπολις. Quelle que soit la cause de cette infraction à la règle qu'a d'ordinaire suivie Hiéroclès (4), les notices ecclésiastiques confirment le témoignage de notre inscription; elles rangent l'archevêque de Synnada parmi les métropolitains, à la suite de l'archevêque de Laodicée, métropolitain de la Phrygie Pacatiana ou, comme disent les notices, Cappatiana, et lui assignent le vingt-deuxième rang dans la liste qu'elles dressent de tous les hauts dignitaires, dans ce que l'on peut appeler l'*Annuaire du clergé byzantin* (5). Vingt siéges épiscopaux dépendent de Synnada, d'après le tableau dressé par Léon le Sage, qui en fait le vingt-troisième trône métropolitain (6). Il paraît donc cer-

(1) Voir Mionnet, *Description*, t. IV, p. 364-370, et *supplément*, t. VII, p. 620-625.

(2) CYNNAΔEΩN ΔΩPIEΩN, CYNNAΔEΩN IΩNΩN.

(3) Édition Parthey (Berlin, 1866, in-8°), p. 26-27.

(4) Comme le remarque Wesseling à ce propos, dans une note qui accompagne le nom d'Eucarpia, il y a dans le *Synecdemos* d'autres exemples de cette même dérogation à l'usage. « Cave Eucarpiam metropolim putes, » dit-il à ce propos, et il fait observer que c'était une petite ville sans importance.

(5) P. 56, éd. Parthey. Cf. p. 69, 96.

(6) *Ibidem*, p. 114.

tain, quand on rapproche notre inscription, voisine de l'an 300, et ces témoignages de l'époque byzantine, que, lors de la création de la nouvelle province, détachée de l'Asie proconsulaire, Synnada, qui avait grandi depuis le temps de Strabon, en devint aussitôt la capitale et la resta toujours. L'honneur du double néocorat lui fut accordé dans ces mêmes années, pour relever la situation officielle qui venait de lui être conférée.

Quant au titre de *ducenarius* que porte ici Flavius Aurélius Achille, nous n'avons pas à nous engager dans la difficile question de savoir ce qu'il représentait au juste et par quels services on le méritait (1) ; il nous suffira de dire qu'après avoir été porté par les procurateurs qui avaient 200,000 sesterces de traitement, il avait fini par devenir, à ce qu'il semble, un de ces titres honorifiques si nombreux et si recherchés dans la société de cette époque ; il désignait une certaine catégorie de *viri egregii* (2).

Si cette inscription avait été trouvée seule à Tchifout-Kassaba, elle constituerait déjà une forte présomption en faveur de l'hypothèse qui placerait en ce lieu même le site de l'ancienne Synnada ; mais un voyageur qui n'avait pas le loisir de rechercher les inscriptions, qui ne les copiait que quand elles s'offraient comme d'elles-mêmes à ses regards, en a trouvé là, dans une courte halte, encore cinq autres, exposées à tous les yeux. Aucune des cinq, il est vrai, ne contient en propres termes le nom des Synnadéens ; mais il en est une qui possède en commun avec la dédicace en l'honneur de Constance Chlore une particularité assez caractéristique pour qu'il soit difficile de l'attribuer à une autre ville. Je veux parler de la formule par laquelle est désigné le collége des archontes dont date le monument. On trouve dans beaucoup de villes d'Asie Mineure le πρῶτος ἄρχων, et même la périphrase οἱ περὶ τὸν δεῖνα, pour désigner les collègues de l'archonte éponyme ; mais ce que je ne me souviens pas d'avoir vu ailleurs, c'est cette répétition du mot ἄρχων, c'est cette formule οἱ ἄρχοντες περὶ τὸν δεῖνα πρῶτον ἄρχοντα. Voici la seconde inscription qui nous offre ce phénomène.

(1) Nous rencontrons souvent dans les inscriptions latines du IIIe siècle ce titre de *vir ducenarius*. Voir Orelli-Henzen, 6318, 6520.

(2) C'est ce que soupçonne Mommsen, dans son mémoire *de C. Cœlii Saturnini titulo* (*Memorie dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, t. II, p. 330) : « Præterea hac ætate ducenarii, centenarii, sexagenarii utrum vere putandi sint accepisse tot annua sestertia an nomina illa in meras appellationes abierint salariorum ratione mutata, non definio. »

2.

Près de la mosquée. Piédestal octogone. Face gravée, $0^m,30$ de largeur sur $1^m,28$ de hauteur.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ	Ἀγαθῇ τύχῃ ·
ΑΥΡΗΛΙΟΝ	Αὐρήλιον
ΑΡΙΣΤΑΙΝΕΙC////	Ἀρισταίνετο[ν
ΤΟΝ	τὸν
ΔΙΚΑΙΟΤΑΤΟΝ	δικαιότατον
ΤΗΣΦΡΥΓΙΑΣ	τῆς Φρυγίας
ΕΠΙΤΡΟΠΟ////	ἐπίτροπο[ν
Η ΠΟΛΙΣ	ἡ πόλις
ΤΗΝ	τὴν
ΕΠΙΜΕΛΕΙΑ////	ἐπιμελεία[ν
ΤΗΣ	τῆς
ΑΝΑΣΤΑΣΕΩ///	ἀναστάσεω[ς
ΠΟΙΗΣΑΜΕΝ	ποιησαμέν[ων
ΤΟΝΠΕΡΙ	τῶν περὶ
ΑΥΡΑΘΗΝΑΙΟ///	Αὐρ(ήλιον) Ἀθήναιο[ν
ΑΚΥΛΙΟΝ	Ἀκύλιον
ΠΡΩΤΟΝ	πρῶτον
ΑΡΧΟΝΤΑ	ἄρχοντα
ΑΡΧΟΝΤΩΝ	ἀρχόντων.

« Sous l'invocation de la Bonne Fortune. A Aurelius Aristænetos le très-juste procurateur de la Phrygie. La ville a confié le soin de lui rendre cet hommage aux archontes collègues d'Aurelius Athenaios Aquilius, premier archonte. »

Dans cet hommage rendu à un procurateur de Phrygie, vers la fin du second ou dans le cours du troisième siècle, nous retrouvons en propres termes la formule qui nous a paru spéciale à Synnada ; c'est donc comme si elle aussi contenait le nom de la ville, et nous pouvons dire que nous avons deux textes signés des autorités publiques de Synnada conservés et découverts *in situ*, sur l'emplacement même de l'ancienne ville.

Trouvés à Afioum-Kara-Hissar, ces textes n'auraient pas eu la même valeur au point de vue qui nous occupe. Afioum-Kara-Hissar est une ville d'environ 30,000 âmes, une grande ville pour l'Asie Mineure, et, bien des exemples le prouvent, les villes modernes, en

Orient, vont chercher dans les ruines des villes anciennes des matériaux déjà préparés, des pierres taillées, des blocs de marbre pour orner leurs fontaines ou meubler leurs cimetières (1); ces emprunts se font souvent à de plus grandes distances que l'intervalle qui sépare Kassaba d'Afioum-Kara-Hissar. Kassaba n'est au contraire qu'une bourgade : elle n'a point eu à construire, comme Afioum-Kara-Hissar, un château, de nombreuses mosquées, des *konaks* pour le gouverneur et les riches beys du pays, à dresser des milliers de cippes, depuis de longues années, sur les tombes des morts. Les marbres et autres débris antiques que possède ce village, il n'a point été les chercher bien loin, il les a trouvés et employés sur place.

Nous ferons remarquer que cette situation concorde d'ailleurs mieux que celle d'Afioum-Kara-Hissar avec les quelques données topographiques d'origine ancienne que nous avons relevées plus haut. Placée plus au sud qu'Afioum-Kara-Hissar, Tchifout-Kassaba se trouve plus rapprochée que cette autre ville de la route qui irait en ligne directe d'Apamea Kibotos à Philomelion et Iconion ; Cicéron aurait eu ainsi un moindre détour à faire pour aller à Synnada. Admettons provisoirement que la position de Tchifout-Kassaba soit bien indiquée, sur la carte de Kiepert, par le nom de *Kassaba,* qu'il fait figurer, d'après un des itinéraires qu'il a si habilement coordonnés, entre Afioum-Kara-Hissar et Bourlu, au milieu d'un pays sur lequel il n'a point de renseignements et qu'il marque comme *terra incognita.* Si l'on fait partir de ce point la route qui se dirige vers Dorylæon et la vallée du Sangarios, cette route, pour passer à Docimion, ne dévie point à angle aigu de sa direction générale ; l'angle est bien plus ouvert et le détour moins sensible. De plus, et ceci surtout est important, on obtient ainsi entre Docimion et Synnada une distance qui coïncide d'une manière frappante avec l'évaluation de la Table de Peutinger. D'après la carte de Kiepert, entre Kassaba et Eski-Kara-Hissar il y aurait 28 milles romains ; mais la distance entre Afioum-Kara-Hissar et Kassaba, telle que l'a marquée Kiepert, est trop faible pour correspondre aux cinq heures de marche, environ 30,000 mètres, indiquées par M. Choisy (2). Il faut donc repousser

(1) C'est ainsi qu'en Galatie *Sevri-Hissar,* qui ne paraît point occuper l'emplacement d'une cité antique, a fourni aux voyageurs un assez grand nombre d'inscriptions. Celles-ci proviennent des ruines de Pessinunte, dont le site est maintenant fixé d'une manière certaine à Bala-Hissar, environ à trois heures dans le sud de Sevri-Hissar. Voir Perrot et Guillaume, *Exploration archéologique de la Galatie,* I, p. 207-215.

(2) « J'ai mis, m'écrit M. Choisy, près de sept heures à parcourir la distance

Synnada d'environ 4,000 à 5,000 mètres vers le sud, et l'on arrive alors exactement aux 32 milles de la Table, pour la distance qui séparait des carrières le chef-lieu de la province et le centre de ce commerce du marbre.

Les textes que nous devons à l'intelligente curiosité de M. Choisy suffisaient, croyons-nous, à déterminer la position de Synnada. Le problème était résolu, grâce à lui; mais nous n'en sommes pas moins heureux d'avoir pu contrôler cette solution à l'aide de Cicéron et de la Table; cette comparaison confirme pleinement les conclusions que nous avions tirées des inscriptions. La situation qu'occupe ce bourg répond bien aux indications de Strabon. Voici ce que me fournit à ce sujet le carnet de M. Choisy : « Le village est bâti au fond d'une belle plaine, l'eau y abonde, et quelques bouquets d'arbres lui ôtent un peu de cette singulière tristesse qui semble propre aux villes du centre de l'Asie Mineure. » Le caractère des débris qui ont frappé le regard de M. Choisy nous reporte bien aussi vers ces bas temps de l'empire où paraît s'être accrue l'importance de Synnada : « A part les inscriptions, écrit-il, les seules antiquités de Kassaba sont des fragments de sculpture byzantine et quelques débris assez grossiers d'époque romaine, quelques caissons d'un travail fort imparfait encastrés dans les soubassements du minaret. D'ailleurs pas une pierre en place, pas un reste qui mérite le nom d'une ruine. » Il n'y a donc plus à hésiter sur ce point; il convient de placer Synnada à Tchifout-Kassaba ou dans le voisinage immédiat de cette bourgade.

Voici les quatre autres inscriptions recueillies au même endroit par M. Choisy :

3.

Dans les murs de la principale fontaine. Piédestal haut de $0^m,88$ sur $0^m,41$ de large.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ·
ΤΗΝΚΡΑΤΙΣΤΗΝ	τὴν κρατίστην
ΚΛΣΕΠΤΙΜΙΑΝ	Κλ(αύδιαν) Σεπτίμιαν
ΝΙΚΑΡΕΤΗΝ	Νικαρέτην
ΓΥΝΑΙΚΑΑΥΡ	γυναῖκα Αὐρ(ηλίου)

entre Afioum-Kara-Hissar et Tchifout-Kassaba, mais je l'évalue à 25 ou 30 kilomètres au plus, à raison des difficultés du sentier dans les collines pierreuses voisines d'Afioum-Kara-Hissar. »

ΕΛΠΙΔΗΦΟΡΟΥ	Ἐλπιδηφόρου
ΤΟΥΚΡΑΤΙΣΤΟΥ	τοῦ κρατίστου
ΑΥΡΕΥΑΓΡΟΣ	Αὐρ(ήλιος) Εὔαγρος
ΕΥΑΓΡΟΥ	Εὐάγρου
ΠΡΩΤΟΣΑΡΧΩΝ	πρῶτος ἄρχων
ΤΟΔΕΥΤΕΡΟΝ	τὸ δεύτερον
ΑΡΕΤΗΣΚΑΙ	ἀρετῆς καὶ
ΣΩΦΡΟΣΥΝΗΣ	σωφροσύνης
ΕΝΕΚΑ	ἕνεκα.

Rien à remarquer dans cet hommage qu'un certain Aurélios Evagros, pour la seconde fois premier archonte, rend à Claudia Septimia Nicarété, femme d'un Aurélius Elpidophoros. Nous avons encore ici ce titre de premier archonte que nous avons rencontré dans les deux textes précédents, et ici le personnage en question exerce pour la seconde fois cette magistrature, comme Flavius Aurélius Achille l'exerçait pour la troisième, quand fut élevée la statue de Constance Chlore.

L'épithète κρατίστη, donnée à Nicarété, équivaut au latin *egregiæ memoriæ femina*. Elpidophoros avait rang équestre, comme l'indique son titre de κράτιστος.

4.

Dans le mur d'une fontaine. Piédestal haut de 0m,86 sur 0m,38.

ΕΙΣΔΡΟΜΟΣ	Εἷς δρόμος,
ΕΙΣΣΤΕΦΑΝΟ	εἷς στέφανος ·
ΝΙΚΗΣΚΡΙΣΙΣ	νίκης κρίσις
ΑΜΦΟΤΕΡΟΙΣΙΝ	ἀμφοτέροισιν
ΕΛΑΧΕΝΙΣΟΤΑ	ἔλαχεν ἰσοτα-
ΧΗΣΟΥΝΟΜΑ	χής · οὔνομα
ΔΙΠΠΟΛΥΤΟΣ	δ' Ἱππόλυτος.
ΤΑΥΤΑΔΕΚΗΡΥΣ	ταῦτα δὲ κηρύσ-
ΣΟΝΤΟΣΑΚΟ	σοντος ἀκο[ύ-
ΕΙΣ	σας
ΕΥΑΓΡΟΣΗΜΩΝ	Εὔαγρος ἡμῶν
ΣΤΗΣΕΝΑΓΟΝΟ	στῆσεν ἀγωνο-
ΘΕΤΗΣΕΙΚΟΝΑΣ	θέτης εἰκόνας
ΑΜΦΟΤΕΡΟΝ	ἀμφοτέρων.

Nous avons là une épigramme qui forme deux distiques, et, grâce

à une légère correction que m'a suggérée mon savant confrère M. Egger, se restitue ainsi :

Εἷς δρόμος, εἷς στέφανος · νίκης κρίσις ἀμφροτέροισιν
ἔ[λ]λαχεν ἰσοταχής · οὔνομα δ' Ἱππόλυτος.
Ταῦτα δὲ κηρύσσοντος ἀκούσας Εὔαγρος ἡμῶν
στῆσεν ἀγωνοθέτης εἰκόνας ἀμφοτέρων.

Le mot ἰσοταχής ne se trouve dans aucun dictionnaire ; mais il ne paraît pas présenter de difficulté sérieuse. Dérivé de τάχος, il est aussi régulièrement formé que ἰσοβαρής et ἰσοβαθής, qui se rattachent à βάρος et à βάθος. Voici comment nous nous représentons les circonstances qui ont donné lieu à l'érection de la statue. Dans une course, deux des concurrents étaient arrivés ensemble et il avait fallu les proclamer vainqueurs à la fois, partager entre eux la couronne ; mais, par générosité, Evagros, l'agonothète, le même peut-être qui figure dans notre n° 3, avait bien voulu faire les frais de deux statues au lieu de la statue unique qu'il devait d'après l'usage. Il y avait deux piédestaux voisins l'un de l'autre ; M. Choisy n'en a retrouvé qu'un. Le second portait la même épigramme ; seulement, à la fin du second pentamètre, on y lisait un autre nom qu'Hippolyte. D'après ces données, voici comment nous traduirions l'inscription :

« Une seule course, une seule couronne ; une égale vitesse nous a fait déclarer vainqueurs tous les deux ; Hippolyte est mon nom. Nous ayant entendu proclamer ainsi de concert, Evagros, l'agonothète, a élevé nos images à tous deux. »

5.

Dans le mur du cimetière, $0^m,31$ sur $0^m,38$.

ΦΟΡΤΟΥΝΑΤΗ	Φορτουνάτῃ
ΣΥΜΒΙΩ	συμβίῳ
Γ.ΛΥΚΥΤΡΑΤΗ	γλυκυτάτῃ
ΑΥΡ>ΚΑΡΠΟΦΟ	Αὐρ(ήλιος) Καρποφό-
ΡΟΣΕΠΟΙΗΣΕΝ	ρος ἐποίησεν.

« A Fortunata, sa compagne chérie, Aurélius Carpophoros a élevé ce monument. »

6.

Près d'une fontaine.

DIS MANIBVS
FL · EVTYCHIAE
MATRI · PIISSIMAE
AMIANTVS · AVG
LIB
ACOMMENTARIS

Cet Amiantus, ancien employé au secrétariat impérial, ne serait-il pas le même que celui dont on a trouvé une inscription dans un autre district de la même province, à Laodicea Combusta (1)? Devenu procurateur après un certain temps passé dans les bureaux, il aurait été envoyé en Asie, y aurait emmené tous les siens, et aurait perdu sa mère Eutychia à Synnada, puis sa femme Cléopatra, dont la mémoire est honorée dans cette autre épitaphe, à Laodicée. Dans cette dernière inscription, il donne ses noms d'une manière plus complète : T. AELIVS . AMIANTVS. En revanche, s'il ajoute AVG*usti* LIB*ertus* PRO*Curator*, il ne rappelle pas les services rendus dans le secrétariat impérial. Si nous admettons cette identité, l'inscription serait, à cause du nom d'Ælius, de la seconde moitié du Ier siècle.

A Eski-Kara-Hissar, M. Choisy a recopié l'inscription qui figure dans le *C. I. Gr.* sous le n° 3883 *i*, et celle que donne le *C. I. Lat.* sous le n° 356 *b*. Pour la première, qui ne présente aucune difficulté, je ne vois point de différence à relever. Pour la seconde, que M. Mommsen a donnée d'après une très-mauvaise copie, voici la transcription de M. Choisy :

IMPANTONINON̄ IIII ET
IMPVESPN̄IIIICOSOFF
CAESCLAVDIANILOCO
DT

(1) *C. I. Lat.*, III, 287.

INSCRIPTIONS D'ASIE MINEURE

Nous continuons à publier ceux des textes épigraphiques transcrits par M. Choisy qui nous paraissent inédits. Nous ajouterons, chemin faisant, l'indication des textes recopiés par lui qui se trouvent déjà dans divers recueils; il y a là, pour les copies déjà publiées, comme une garantie et un surcroît d'authenticité qui a son prix. Les numéros que portent ici les inscriptions font suite à ceux de la *Note sur la situation de Synnada*, publiée dans le précédent numéro de la *Revue*.

GRANDE PHRYGIE

7.

Kara-aïtlar (à une heure d'Hiérapolis). Piédestal près de la grande mosquée, haut de $0^{m},75$ sur $0^{m},43$.

ΕΙΔΕΙΩΑΝΔΡΙ	Μ]ειδε(ω)(?)ἀνδρὶ
ΘΗΡΟΤΡΟΦΩΜΝ	θηροτρόφῳ μν[εί-
ΑΣΧΑΡΙΝΗΔΑΝ///	ας χάριν ἤδ' ἀν[έ-
ΘΗΚΕΝ · ΧΕΡΕ	θηκεν · χέρε (p. χαῖρε)
ΛΕΓΙΠΑΡΟΔΙΤΕΣ	λέγι (p. λέγε) παροδῖτες (p. παροδῖτα).

Au-dessous de l'inscription, un bas relief représentant un homme qui tient un fouet et dompte un lion. Le personnage dont cette épitaphe honore la mémoire était un montreur de bêtes: l'incorrection de l'orthographe n'a donc rien ici qui puisse nous étonner. C'est du grec de saltimbanques.

PHRYGIE ÉPICTÈTE

ÆZANI

M. Choisy a recopié là, sans variantes importantes, les n°s 882, 956, 864, 884 de Le Bas; je ne trouve d'inédites, dans son recueil, que les deux inscriptions funéraires suivantes :

8.

Stèle.

ΤΡΥΦΩΝΚΑΡΠΟ	Τρύφων Καρπο-
ΦΟΡΩϹΥΝΤΡΟΦΩ	φόρῳ συντρόφῳ
ΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ	μνήμης χάριν.

9.

Sur un piédestal ébauché.

ΤΕΡΣΕΥΣΚΠΥΛΑΔΗΣ
ΠΥΛΑΔΗΠΜΤΡΙΤΥΜΒΟΝ
ΕΤΕΥΞΑΝΚΑΑΙΗΖΩΣΗ
ΜΗΤΕΡΙΜΕΙΛΙΧΙΗ

Τερσεὺς καὶ Πυλάδης
Πυλάδῃ πατρὶ τύμβον
ἔτευξαν καὶ Ἀμίῃ ζώσῃ
μητέρι μειλιχίῃ.

Τερσεύς, nom nouveau, si ce n'est pas une faute de copie pour Περσεύς. Μειλίχιος est un synonyme rare de γλυκύτατος, si fréquent dans les épitaphes. L'inscription forme un distique correct, sinon poétique.

EUMENIA

10.

A *Echekli*, M. Choisy a copié plusieurs inscriptions; mais toutes sont déjà dans le *Corpus*, sauf les deux suivantes.

Près de la fontaine; cippe, large de $0^m,32$.

ΤΟΥϹϹΙΔ	
ΑΥΡΔΙΩΝΥ	Αὐρ(ήλιος) Διονύ-
ΙϹΙΟϹΒΤΟΥ	σιος β' τοῦ
ΝΙΓΕΡΟϹΜΑΡ	Νίγερος Μαρ-
ΚϹΛΛΕΙΝΡΟ///Ε	κελλείνο[ς] ἐ-
ΚΑΤΕϹΚΡΥΑϹΕΝ	κατεσκεύασεν
ΤΟΗΡΩΟΝΑΥΡΔΟΥ	τὸ ἡρῶον Αὐρ(ηλίᾳ) Δου-
ΛΙωΝΙΚΑΙΖΑΝ	λίωνι καὶ ξυν-
ΤΕΚΝΟΙϹΑΥΙωΝ	τέκνοις αὐτῶν ·
ΕΙΔΕΤΙϹΕΤΕΡΟΝ	εἰ δέ τις ἕτερον
ΕΠΙΧΕΙΡ	ἐπιχειρ[ήσει, etc.

Doulion est un nom de femme nouveau, mais qui se dérive sans effort de δοῦλος. Doulis avait déjà été rencontré. La formule finale se laisserait aisément rétablir d'après celle d'autres inscriptions analogues.

11.

Au même endroit. Sur un cippe large de $0^m,37$. Les deux premières lignes illisibles.

///////
//////////
ΣΟΜΝΗΜΕΙΟΝΕΞΕΣΤΑΙ
ΤΕΘΗΝΑΙΤΗΙΟΥΛΙΑΚΑΙ
ΤΕΚΝΘΙΣΑΥΤΗΣΕΙΔΕΤ..
ΕΤΕΡΟΣΕΠΙΧΕΙΡΗΣΕΙΘΗ
Σ ΤΟΝΚΑΙΣΑΡΟΣΦΙΣΚΟΝ
⋊ΒΦ ΚΑΙΟΣΑΝΟΡΥΞΕΙΑΠΟ
ΤΕΣΣΑΡΩΝΠΟΔΩΝΤΟΥ·
ΜΝΗΜΕΙΟΥΘΗΣΕΙΚΑΙΑΥ
ΤΟ͵ΙΣ.⊣ΟΝΚΑΙΣΑΡΟΣΦΙΣ

ΚΟΝ⋊ΒΦΕΞΕΣΤΑΙ
ΔΕΤΗΙΘΥΑΙΑΚΑΙ
ΕΤΕΡΟΝΚΗΔΕΥΣΑΙΟΝ
ΑΝΑΥΤΗΒΟΥΛΗΘΗ

εἰ-
ς τὸ μνημεῖον ἔξεσται
τεθῆναι τῇ Ἰουλίᾳ καὶ
τέκνοις αὐτῆς· εἰ δέ τ[ις
ἕτερος ἐπιχειρήσει, θή·
σ[ει ἰς] τὸν Καίσαρος φίσκον
δηνάρια δισχίλια πενταχόσια καὶ ὃς ἀνορύξει ἀπὸ
τεσσάρων ποδῶν τοῦ
μνημείου θήσει καὶ αὐ-
τὸς ἰς τὸν Καίσαρος φίσ-
χον δηνάρια δισχίλια πενταχόσια· ἔξεσται
δὲ τῇ Ἰουλίᾳ καὶ
ἕτερον χηδεῦσαι ὃν
ἂν αὐτὴ βουληθῇ.

Le chiffre de 2500 deniers paraît avoir été consacré à Eumenia. Voir le *Corpus*, nos 3893, 3898, 3901, etc. Ici seulement le graveur ou M. Choisy a oublié l'accent placé à gauche qui devait donner à B la valeur de 2000. Au contraire, je ne rencontre pas ailleurs ce détail qu'il sera défendu de fouiller la terre dans un rayon de quatre pieds autour du monument.

La copie que M. Choisy nous fournit du n° 3902 *q* du *Corpus* porte un mot qui manquait à celle de Hamilton, ou plutôt, que Franz n'avait pas su dégager de cette copie.

Voici les quatre premières lignes :

COPIE DE HAMILTON.	COPIE DE M. CHOISY.
ΠΩΛΛΑΑΝΤΩΝΕΙ	*Id.*
ΝΩΣΤΡΑΤΙΩΤΗ	*Id.*
ΣΠΕΙΡΗΣΠΡΩΤΗΣ	*Id.*
ΚΑΙΤΩΝΙΔΙΩΑΝΔΡΙ	ΡΑΙΤΩΝΙΔΙΩΑΝΔΡΙ

Ne sachant que faire de ce χαιτων, Franz l'avait tout bonnement

supprimé; il avait lu στρατιώτῃ σπεῖρης πρώτης καὶ τῷ ἰδίῳ ἀνδρὶ, ce qui n'avait aucun sens. La copie de M. Choisy nous montre ici un *miles cohortis primæ Rætorum* (1).

Les autres inscriptions copiées à *Echekli* par M. Choisy répondent aux numéros 3891, 3896, 3902 *i*, 3902 *k* du *Corpus*. L. 6 du n° 3891, la copie de M. Choisy porte bien ce que Franz, je ne sais pourquoi, avait considéré comme altéré dans la copie d'Arundell et de De Laborde, ce qu'il avait remplacé par des points dans sa copie en minuscules :

6 ΚΑΙΑΠΦΙΩΑΡΤΑΤΑΙΔΙΑΕΚΤ΄

7 ΙΔΙΩΝ, etc.

Καὶ Απφίῳ Ἀρτᾷ τὰ ἴδια ἐκ τ[ῶν] ἰδίων.

.. « et à Apphios Artas, monuments qui leur seront propres, construits aux propres frais du donateur, Aurélios Gémellos Ménas. »

Ἀρτᾶ est un de ces noms contractes, fréquents en Asie Mineure à l'époque romaine, dont quelques-uns paraissent être des abréviations populaires de noms composés trop longs pour l'usage courant (Δημοσθᾶς pour Δημοσθένης, Ἀλεξᾶς pour Ἀλέξανδρος); mais Μηνᾶ, que contient le même texte (l. 1), et Ἀρτᾶ ne peuvent guère remonter jusqu'à Μηνόδωρος et Ἀρτεμίδωρος. Il faut voir dans l'un un dérivé de μὴν, dans l'autre un dérivé d'ἀρτάω, comme Pape paraît disposé à le faire (*sub verbo*) (2). Les inscriptions d'Æzani contiennent un très-grand nombre de ces noms en ᾶς.

12.

COTIÆUM

Coutahia.
Stèle près de l'école arménienne.

ΑΥΡ·	Αὐρ(ήλια)
ΦΙΛΙΓΓΙΣ	Φίλιππις
ΑΡΧΕϹΤΡ	Ἀρχεστρ[ά-

(1) Cette *cohors I Rætorum* est mentionnée, avec la seconde, dans un diplôme militaire du temps de Trajan, et elle stationne alors en Rhétie. *C. I. Lat.*, t. III, p. 867 (Dip. XXIV, col. 1, l. 9). Cf. Willmans, *Exempla inscr. lat.*, 2867.

(2) Pape, *Wœrterbuch der Griechischen Eigennamen*, 3e édition, p. XVIII, col. 1 de l'Introduction.

ΤΟΥΑΥΡ	του Αὐρ(ηλίῳ)
ΑΛΕΞΑΝ	Ἀλεξάν-
ΔΡΩΒ'ΒΟΥ	δρῳ β' βου-
ΕΥΤΗΑΝΔΙ	λ]ευτῇ ἀνδρ[ὶ

Le nom d' Ἀρχέστρατος se retrouve dans une autre inscription funéraire de Cotiæum (*C. I. Gr.*, 3825). Le nom de Philippe revient souvent aussi sur les marbres de cette cité. On sait le sens de la formule Ἀλέξανδρος β', Alexandre fils d'Alexandre.

CARIE

NYSA

13.

Sultan-hissar.

Colonne de 0m,40 de diamètre, au fond du ravin qui traversait la ville antique. Inscription tout récemment découverte.

ΓΟιι⌊ΙΩΤΑ	
ΑΝΤΩΝΙΟΣ	Ἀντώνιος
ΑΓΑΘΗΜΕΡΟΣ	Ἀγαθήμερος
ΤΗΠΑΤΡΙΔΙΚΑΙ	τῇ πατρίδι καὶ
ΦΥΛΗ	φυλῇ
ΓΕΡΜΑΝΙΔΙΣΕΛΕΥ	Γερμανίδι Σελευ-
ΚΙΔΙ	κίδι.

Les inscriptions trouvées à Nazli-bazar et à Bouiouk-bazar, que le *Corpus* attribue à Nysa (2943-2950), appartiennent, comme l'a montré M. Waddington (*Voy. arch.*, partie V, 1663 *c*), à Mastaura et non à Nysa. C'est donc ici la première mention que nous ayons d'une tribu de Nysa. Celle-ci paraît avoir ajouté à son ancien nom de *Seleukis*, en l'honneur de Germanicus, un nom nouveau, celui de Germanis. Il y a à Prusias ad Hypium une φυλὴ Γερμανική (1).

(1) Perrot, *Explor. arch.*, I, n. 20. Voir l'Excursus I, *De tribubus urbium Asianarum*, dans la dissertation de S. Mordtmann intitulée *Marmora Ancyrana* (Berlin, 1874, in-8).

ROUTE DE SMYRNE A PERGAME

Samorla, entre *Menemen* et *Klissé-keui.*

14.

Marbre encastré dans un tombeau de construction récente. Largeur, $0^{m},34$.

ΑΝΘΙΣΙΕΡΕΙΑ	Ἄνθις ἱέρεια
ΝΙΣΗΚΟΡΗΤΟΝ	Νίσῃ Κόρῃ τὸν
BWMONANE	βωμὸν ἀνέ-
ΘΗ ΚΕ	θηχε.

Nise est un nom inconnu de Koré, sans doute un nom qu'elle portait dans un culte local.

Klissé-keui, entre Samorla et Pergame. Marbre haut de $0^{m},40$ sur $0^{m},23$ de largeur.

15.

....ΝΩΚΕΑΝΟΙΟΔΕΔΟ	... ὠκεανοῖο ....
ΣΩΤΑΝΔΥΣΜΕΝΕΩΝΜΑ	Σώταν δυσμενέων .....
ΥΙ ΑΤΟΝΦΙΛΟΙΣΑΓΟΝΤΑ	υἱέα τὸν φίλοις ἄγοντα ...
ΩΚΥΜΟΡΟΝΚΡΥΟΕΙΣΑΜ	ὠκύμορον κρυόεισα...
ΚΕΛΤΩΝΕΝΧΕΙΡΕΣΣΙΝΟ	Κελτῶν ἐν χείρεσσι....
ΗΛΥΘΕΣΥΝΚΙΝΤΩΙΚΡΑΙ	ἤλυθε σῦν Κίντῳ..
ΕΝΘΑΟΙΕΥΡΥΜΕΝΗΣΓΑ	ἔνθα οἱ εὐρὺ μὲν....
ΕΚΤΕΡΙΣΑΝΞΕΙΝΗΙΦΩ	ἐκτέρισαν ξείνῃ....
ΤΗΛΟΥΜΕΝΤΟΚΕΩΝΤ	τηλοῦ μὲν τοκέων....
ΩΛΕΤΟΚΑΙΠΑΤΡΗΣΑ	ὤλετο καὶ πάτρης....
ΣΩΤΑΣΦΙΛΙΟ	Σώτας φιλιο-...

Restes d'une inscription métrique en hexamètres ou en distiques élégiaques. On croit deviner qu'il s'agit d'un certain Sotas qui, à l'époque des guerres soutenues contre les Galates par les cités et les rois de l'Asie, aurait été pris par ces barbares et serait mort entre leurs mains; mais il manque plus de la moitié de chaque vers. La ligne 3

contient, d'après la copie du moins, une forme assez rare de l'ε, Ɛ, que nous avons déjà rencontrée et signalée dans une inscription de Prusias ad Hypium (*Exploration archéologique de la Galatie*, n° 28). Ligne 6, faut-il chercher le prénom romain Quintus dans cette forme Κίντος, qui s'est déjà rencontrée à Delphes, dans les actes d'affranchissement (1)? Là l'esclave qui porte ce nom ne paraît pas d'origine romaine.

Dans ce même endroit, que Leake croit répondre à l'ancienne Elaia, M. Choisy a recopié l'inscription en l'honneur du proconsul d'Asie, A. Julius Quadratus, qui figure, d'après la copie de Dallaway, dans le *Corpus*, sous le n° 3532. La copie de M. Choisy est meilleure. Elle prouve, comme la copie retrouvée dans les papiers de Borghesi et publiée dans ses *Œuvres complètes* (t. II, p. 15), que la ligne 4 n'a jamais contenu, au commencement, devant ΥΠΑΤΟΝ, ce mot ΔΙΣ qui avait paru à juste titre suspect à M. Waddington (*Fastes des provinces asiatiques*, p. 173). Le texte de notre copie diffère sensiblement, pour les deux dernières lignes (15 et 16), de celui de Dallaway, qui s'arrête à la ligne 11, et de celui de Borghesi, qui se termine ainsi :

. . . . ΚΤΙΣΤΗΝ
ΤΗΣΠΟΛΕΩΣΤΗΣΒΟΥλης και   l. 15.
ΤΩΝΙΔΙΩΝΑΝΑπαντων

Nous avouons ne pas voir quel sens on peut attribuer à cette dernière ligne. Voici ce que nous fournit notre copie :

ΚΤΙΣΤΗ·
ΤΗΣΠΟΛΕΩΣΤΗΣΒΟΥ...
///ΚΤΩΝΙΔΙΩΝ ΑΝΑΘ/////

D'où l'on tire cette restitution qui n'a rien d'invraisemblable, quoique présentant une formule assez insolite :

τῆς βου[λῆς ·
ἐ]κ τῶν ἰδίων ἀναθ[είσης.

A Pergame, M. Choisy a recopié le texte d'une curieuse inscription d'un thiase, dont les membres prennent le titre de Βούκολοι. Elle a

(1) Wescher et Foucart, *Inscriptions recueillies à Delphes*, n° 66.

été publiée par M. Carl Curtius dans l'*Hermès* de 1873, p. 39, et commentée par M. Foucart dans son beau travail sur *les Associations religieuses chez les Grecs* (p. 114-115). Dans la copie de M. Choisy, qui paraît plus soignée que celle du Grec auquel s'en réfère M. Curtius, je trouve quelques variantes que je relève :

L. 8, Λ...ΝΙΟΣΓΑΛΛΟΣ, Λ(ούκιος) [Ἀσί]νιος Γάλλος. — L. 19, Λ̄ΑΝΕΙΝΙΟΣ ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ, Λ(ούκιος) Ἀνείνιος Ἰουλιανός. — L. 20, ΓΙΟΥΛΙΟΣ ΡΟΥΦΟΣ ΟΙΑΙΑΦΡΟΔΕΙΣΙΟΣ, Γ(άϊος) Ἰούλιος Ῥοῦφος ὁ καὶ Ἀφροδείσιος. La copie de M. Curtius donne καὶ Ἀφροδείσιος, ce qui ne se comprend pas ; ὁ καὶ répond exactement à la formule latine *qui et*. — L. 21, ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣ ΖΩΤ..ΟΥ ΕΠΙΝΕΙΚΟΣ, Ἀσκληπιάδης Ζωτ[ίχ]ου Ἐπίνικος.

16.

NICOMÉDIE (*Ismid*)

Piédestal retrouvé parmi les ruines des Thermes.

ΚΛΕΙΣΘΕΝΙΣ	Κλεισθένις
ΕΡΜΩΔΩΡΟΥ	Ἑρμωδώρου
ΣΑΛΛΥΣΤΙΑΝΟ	Σαλλυστιάνος
ΣΤΕΙΛΙΟΥ	Στειλίου.

Κλεισθένις pour Κλεισθένης, à moins que ce ne soit un nom de femme en ις. Le nom Ἑρμώδορος se trouve sur une autre stèle funéraire de Nicomédie, *C. I. Gr.*, 3775.

INSCRIPTIONS DE VOLO (THESSALIE)

M. Choisy m'a aussi communiqué toute une série d'inscriptions qu'il a copiées dans le mur de l'église neuve de Volo, où elles ont été encastrées lors de la construction. La plupart avaient été publiées par M. Delacoulonche, membre de l'École française d'Athènes, dans l'appendice de son *Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne* (Paris, in-8, 1858). Quelques-unes pourtant de ces épitaphes me paraissent inédites et méritent d'être publiées.

N° 1 (Choisy), 119 Delacoulonche; n° 2 (Ch.), 114 D.

3.

ΟΝΑΣΙΧΑ	Ὀνασίχα
ΑΙΣΧΙΝΟΥ	Αἰσχίνου.

Ὀνασίχα, nom thessalien ou béotien, nouveau, mais formé comme Ἐγειρίχα, Σωσίχα. C'est une forme de diminutif éolienne. Voir Bœckh, *C. I. Gr.*, t. I, p. 725 et 726.

4.

ΔΙΦΙΛΟΣ	Δίφιλος
ΖΗΝΟΜΙΝΓΟΥ	Ζηνομίνγου
ΒΙΘΙΝΟΣ	Βιθινός.

Le nom Ζηνόμινγος est nouveau et étrange; mais nous ferons remarquer que celui qui le porte est un Asiatique, un Bithynien.

N° 5 (Ch.), 118 D.

6.

ΑΝΔΡΟΚΛΔΗΣ	Ἀνδροκλῆς
ΧΑΙΡΩΝΙΔΟΥ	Χαιρωνίδου
ΚΡΗΣΛΙΤΤΙΟΣ	Κρὴς Λίττιος.

Androclès était Crétois, de la ville de Lyttos.

N° 7 (Ch.), 115 D.

8.

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ	Δημήτριος
ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ	Ἀντιπάτρου
ΦΟΙΝΗΞ	Φοῖνιξ
ΑΡΙΣΤΟΝΙΚΗ	Ἀριστονίκη ·
ΔΗΜΗΤΡΙΌΥΓΥΝΗ	Δημητρίου γυνή.

9.

ΞΙΣΛΙΧΗ	Ξισλίχη
ΒΑΚΧΙΟΥ	Βαχχίου,

ΜΥΝΤΙΛΟΣ	Μυρτίλος
ΜΝΑΣΑΡΧΟΥ	Μνασάρχου.

Ξισλίχη, non nouveau.

10.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ	Ἀπολλωνία
ΑΡΧΙΜΕΝΟΥΣ	Ἀρχιμένους
ΓΥΝΗ	γυνή.

Dans ces quelques textes nouveaux de Volo nous trouvons un Bithynien, un Crétois de Lyttos et un Phénicien; ceux qu'avait déjà publiés M. Delacoulonche nous offraient un Calymnien, une femme de Pella, une autre d'Epidaure. Cette variété prouve quelle population nombreuse et mêlée, que de commerçants et de marins avait attirés sur les rivages du golfe Pagasétique la fondation de Démétrias. C'est des ruines de cette ville, si prospère pendant toute la période macédonienne, que doivent provenir les inscriptions réunies à Volo, grâce à l'architecte de l'église consacrée à Haghios Nikolaos; ces ruines ont été reconnues à *Goritza*, non loin vers l'est de Volo (1).

(1) Voir A. Mézières, *Mémoire sur le Pélion et l'Ossa* (*Archives des missions*, t. III, 1854)

DEUX INSCRIPTIONS DE CYZIQUE

J'ai reçu de M. Titus Carabella, en même temps que l'inscription en l'honneur de Claude qui a été publiée dans la *Revue* de février 1876, deux autres estampages, l'un d'un texte latin, l'autre d'un texte grec, provenant de ses fouilles de Cyzique ; mon correspondant ne me donne aucun détail sur l'aspect et les dimensions de ces marbres ; il ne me dit point en quel endroit ils ont été trouvés dans le vaste espace occupé par les ruines de l'ancienne ville.

L'inscription latine est incomplète. La fin manque, et sur les seize lignes que permet de compter l'estampage il n'y en a qu'un petit nombre de complètes. Les lignes complètes ont de $0^{m},45$ à $0^{m},48$ de long, et les traces des seize lignes apparentes donnent pour cette partie du marbre une hauteur de $0^{m},45$. Les lettres ont de $0^{m},015$ à $0^{m},02$, les C, F, I et S dépassant souvent la ligne.

Le texte latin contient toute la première partie, tout le protocole d'un sénatus-consulte rendu sous Antonin, à la demande des Cyzicéniens, pour leur confirmer les priviléges du néocorat.

Voici ce que donne l'estampage (1) :

1.

TIONE KYZICENOR·EXASIA
IDICVNT·VT·CORPVSQVODAPPELLATVRNE
ONETHABENTINCIVITATESVAAVCTORITATE
RDINISCONFIRMETVR·SCRI
RVNT·M·AELIVS·IMP·TITIAELI
TONINI·F·PAP·AVRELIVS·VE

(1) Nous avons mis des points là où nous en trouvons sur l'estampage. Il y en a après toutes les abréviations et, en général, là où le sens est suspendu.

S·M·F·GAL·VERVS·M·HOSIDIVS
M·F A·M·ANNIVS·M·F·GAL·LIBO·Q·
POMP Q·F·HOR·BASSIANVS·L·FL·L·F·
QVIR·IVLIANVS·L·GELLIVS·L·F·TER·SEVERVS
Q·SENTENTIA·DICTA·AB·APPIO GALLO
COS·DESIG·RELATIONE·IIII·CONCEDENTE
IMP·CAES HADRIANOAN
TO I·RELATIONE·SVA
OS·EX·ASIA
PELI . T

Voici comment nous compléterions quelques-unes des lacunes :

(ena tus) C(onsultum) de lega]tione Kyzicenor(um) ex Asia
qu]i dicunt ut corpus quod appellatur Ne-
ocor]on et habent in civitate sua auctoritate
amplissimi o]rdinis confirmetur. Scrib-
endo adfue]runt M(arcus) Aelius Imp(eratoris) Titi Aeli
Hadriani An]tonini f(ilius) Pap(iria) Aurelius Ve-
[rus]s M(arci) f(ilius) Gal(eria) Verus M(arcus) Hosidius
M(arci) f(ilius) [Get]a M(arcus) Annius M(arci) f[ilius] Gal(eria) Libo Q(uintus)
Pomp[onius] Q(uinti) f(ilius) Hor(atia) Bassianus L(ucius) Fl(avius) L(ucii) f(ilius)
Quir(ina) Julianus L(ucius) Gellius L(ucii) f(ilius) Ter(entia) Severus.
Q(uod) sententia dicta ab Appio Gallo
cons(ule) desig(nato) relatione quarta concedente
Imp(eratore) Caes[are Tito Aelio] Hadriano An-
to[nino Augusto qu]i relatione sua
Kyzicen]os ex Asia

Il nous est impossible de savoir quelle était la teneur du sénatus-consulte. L'acte s'interrompt au moment où commence l'exposition de l'avis ouvert par Appius Gallus, dans une séance du sénat présidée par l'empereur Antonin, après que trois autres affaires eurent été discutées et réglées.

Le protocole n'en contient pas moins diverses particularités curieuses à relever.

La formule *qui dicunt ut*, pour « qui demandent que, » est singu-

lière. L'examen de l'estampage ne permet pourtant pas de la révoquer en doute.

Sept sénateurs prennent part à la rédaction de l'acte. Le premier nommé est le futur empereur Marc-Aurèle, et la série de ses noms contient une mention qui paraît unique en son genre. Quoique fils adoptif de l'empereur et ainsi promis à la succession impériale, Marc-Aurèle est ici désigné, comme les autres signataires de l'acte, par le nom de sa tribu; il est inscrit dans la tribu Papiria. Ce trait nous conduit à placer le vote de ce sénatus-consulte avant l'année 147, où Marc-Aurèle est revêtu de la puissance tribunicienne. Nous avons de nombreuses inscriptions de Marc-Aurèle associé ainsi à l'empire, et dans aucune ne se retrouve cette mention de la tribu. Notre sénatus-consulte appartiendrait donc à l'une des années comprises entre 139 et 147. Nous apprenons de plus, ainsi, que la famille Aurelia, dans laquelle Marc-Aurèle était entré par l'adoption, appartenait à la tribu Papiria.

Les personnages qui paraissent ensuite ne nous sont pas connus; mais ils portent des noms qui reviennent souvent dans les listes consulaires de cette époque. Un Julius Verus est placé par Borghesi, dans ses *Fastes*, parmi les *consules suffecti* d'année incertaine, sous Antonin Le dernier Hosidius Geta que nous trouvions sur les listes consulaires est de l'année 47 de notre ère. Borghesi attribue au règne d'Antonin le Pieux un M. Annius L. f. M. n. Sabinus Libo, que le prénom de son père empêche de confondre avec le nôtre. Nous trouvons sous Trajan un T. Pomponius Bassus légat de Galatie (1); il a donc été consul dans les dernières années de Domitien. Le *Q. Pomponius Bassianus Q. f.* de notre inscription ne peut, à cause du prénom, être le fils, mais il pourrait être le petit-fils ou le neveu de ce personnage assez considérable. Les noms des deux sénateurs suivants ne se trouvent point dans les fastes de cette époque.

L'Appius Gallus, consul désigné, sur la proposition de qui paraît avoir été voté le sénatus-consulte qui nous occupe, n'est point un des consuls ordinaires de cette époque; mais ce n'est pourtant pas tout à fait un inconnu; ce doit être l'un des deux consuls dont le nom figure en raccourci dans un diplôme militaire trouvé à Crémone et ainsi daté: *Marcello et Gallo consulibus* (2). Par l'examen des noms des témoins qui interviennent pour légaliser l'extrait de la loi remis au soldat, M. Mommsen avait été conduit à rapprocher ce diplôme de

(1) Perrot, *De Galatia provincia*, p. 111 et suiv.
(2) *C. I. L.*, III, p. 883.

celui qu'il donne à la page précédente et qui est de 157 ; mais ce fait que Marc-Aurèle paraît ici comme simple sénateur ne nous permet pas de descendre jusqu'à cette seconde partie du règne d'Antonin, où le fils adoptif de l'empereur avait reçu ce que Vopiscus appelle *pars maxima regalis imperii* (1). Il convient donc de remonter d'une dizaine d'années en arrière. Dans un diplôme de 154 (2), tout comme dans celui de 157, six noms de témoins sur sept sont les mêmes que dans celui qui est daté par Marcellus et Gallus, et deux de ces noms paraissent déjà dans un diplôme de 134 (3). Ce n'est donc pas manquer à la vraisemblance que de supposer, malgré cette ressemblance des noms, un intervalle d'une dizaine d'années environ entre le diplôme où figure le nom de Gallus et celui de 154. Nous appuyant à la fois sur l'indice que nous fournit notre inscription de Cyzique et sur le diplôme de Crémone, nous aurions donc à placer désormais Appius Gallus parmi les *suffecti* incertains des premières années du règne d'Antonin, entre 138 et 147. Plus on se rapprochera de l'avénement d'Antonin, plus on sera peut-être près de la vérité ; à mesure que Marc-Aurèle, consul dès 140, à dix-neuf ans, s'approchait du souverain pouvoir, il aura été moins souvent confondu ainsi avec la foule des sénateurs et, malgré sa simplicité et sa modestie, le prestige des destinées qui lui étaient promises et des honneurs qui lui étaient conférés avant l'âge l'aura, presque à son corps défendant, tiré des rangs et mis hors de pair. Nous croirions volontiers ce sénatus-consulte de la première ou de la seconde année du règne d'Antonin, alors que ce pouvait être un hommage rendu au jeune fils de l'empereur, tout récemment entré au sénat, de faire figurer son nom en tête d'un acte destiné à l'une des plus célèbres cités de cette Asie grecque dont les souvenirs et les œuvres parlaient si haut à l'âme de Marc-Aurèle, toute nourrie des leçons de la philosophie hellénique (4).

2.

Voici ce que m'écrit M. Carabella du texte grec qui suit, dans une

(1) Tacite, I.

(2) *C. I. L.*, III, p. 881.

(3) *C. I. L.*, III, p. 878. Ce sont ceux de T. Julius Felix et de C. Julius Silvanus.

(4) Notre savant confrère, M. Giraud, a reproduit ce texte, d'après notre copie dans le *Journal des Savants*, de mai 1876 (p. 324 et suiv.), et y a ajouté d'intéressantes observations auxquelles nous renvoyons nos lecteurs. M. Giraud, entre autres choses, remarque que c'est là, à sa connaissance, le plus ancien monument de la langue latine où soit consigné le mot *néocore*, si fréquent dans les inscriptions et les médailles grecques, du temps des empereurs.

note jointe à l'estampage : « Le marbre est creusé lisse à une profondeur de $0^m,045$ dans le bas, de $0^m,025$ en haut. Pas la moindre scène funéraire comme il s'en trouve d'ordinaire sur les stèles. C'est la seule de ce genre que j'aie jamais vue. C'est un cadre sans tableau. On ne saurait admettre une économie de main d'œuvre. Le marbre est soigné et entièrement achevé. » L'inscription occupe un espace de $0^m,20$ sur $0^m,40$. Au-dessus avait été préparé, pour recevoir un bas-relief qui n'a jamais été exécuté, un champ de $0^m,35$ de haut sur $0^m,30$ de large. Les lettres ont $0^m,02$ de haut. Les formes en sont celles de l'époque romaine.

ΜΙΚΚΗΣΟΥΝΟΜΑΜΟΥΝΟΝΕΧΕΙ
ΤΑΦΟΣΕΥΣΕΒΕΕΣΔΕ·ΨΥΧΗΝΚΑΙΠΕ
ΔΙΩΝΤΕΡΜΟΝΕΣΗΛΥΣΙΩΝ·ΤΟΥΤΟΣ
ΟΦΡΟΣΥΝΗΣΕΛΑΧΕΝΓΕΡΑΣΑΜΒΡΟΣΙΗ
ΔΕ·ΣΩΜΑΤΟΣΥΒΡΙΣΤΗΣΟΥΚΕΠΑΤΗΣΕ 5
ΡΟΝΟΣ·ΑΛΛΑΝΥΜΦΗΣΙΜΕΤΕΥΣ
ΕΣΙΚΑΘΗΤΑΙ.ΑΝΕΡΟΣΕΝΜΝΗΜΗ
ΑΦΥΛΑΣΣΟΜΕΝΗ 8

Μίκκης οὔνομα μοῦνον ἔχει
τάφος, εὐσεβέες δὲ ψυχὴν καὶ πε-
δίων τέρμονες Ἠλυσίων. Τοῦτο σ[α-
οφροσύνης ἔλαχεν γέρας. ἀμβροσίη[ν
δέ σώματος ὑβριστὴς οὐκ ἐπάτησε
χ]ρόνος, ἀλλὰ νύμφῃσι μετ' εὐσ-
εβέ]εσι καθῆται, ἀνέρος ἐν μνήμῃ
χάρτ]α φυλασσομένη.

Ce sont là trois distiques où, sauf dans le dernier, la prosodie est plus respectée que dans beaucoup de textes analogues. Au vers 5, M. Tournier, auquel je dois de pouvoir mieux interpréter aujourd'hui cette inscription que je ne l'avais fait, un peu à la hâte, dans la *Revue*, voudrait lire ἀλλ ἀ[υτὴ] νύμφῃσι, etc., mais son âme, sa personne même, *ipsa*, est avec les nymphes bienheureuses, tandis que sa forme matérielle, [σῶμ]α, vit, est conservée dans la mémoire de son mari. C'est le mot σῶμα qu'il rétablirait à la dernière ligne. Nous n'avons rien à objecter à cette dernière restitution, qui, combinée avec αὐτὴ, donnerait un sens très-satisfaisant, continuerait très-bien l'idée des premiers distiques; mais nous pouvons affirmer que l'es-

tampage, que nous possédons en double, ne porte aucune trace du mot αὐτὴ et ne présente point là de lacune où l'on puisse l'insérer. Reste la ressource d'expliquer par une omission du lapicide ce qui semble manquer à ce cinquième vers pour la prosodie et le sens, il est certain que le mot αὐτὴ, en fournissant le pied qui manque, donnerait en même temps à la phrase bien plus de fermeté.

Voici comment ils se rétablissent.

Μίκκης οὔνομα μοῦνον ἔχει τάφος, εὐσεβέες δὲ
ψυχὴν, καὶ πεδίων τέρμονες ἠλυσίων .
Τοῦτο σαοφροσύνης ἔλαχεν γέρας· ἀμβροσίην δὲ
σώματος ὑβριστὴς οὐκ ἐπάτησε χρόνος.
ἀλλὰ νύμφῃσι μετ' εὐσεβέεσι καθῆται
ἀνέρος ἐν μνήμῃ χάρτα φυλασσομένη.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt de ce texte, c'est qu'avec beaucoup d'autres du même temps il montre quelle place occupaient alors dans l'âme des hommes ces espérances et ces promesses de la vie future. C'est ce dont permettra de mieux se rendre compte le supplément à l'Anthologie, le recueil d'inscriptions métriques lapidaires que M. Cougnv prépare pour la bibliothèque grecque-latine de Didot. Voici comment on pourrait essayer de traduire ces vers.

« Le tombeau ne possède de Mikké que son nom ; les âmes pieuses ont son âme, elle habite les lointains espaces des Champs-Élysées, C'est là le prix qu'elle a reçu de sa vertu. Immortelle, le temps qui outrage le corps n'a pu la fouler aux pieds, mais elle siége avec les femmes pieuses, et ses traits se conservent dans la mémoire de son époux. »

J'ai traduit comme s'il y avait σῶμα, au commencement du dernier vers. Avec χάρτα, le sens ne diffère pas sensiblement; il est seulement moins net et moins franc. A la fin de la ligne 4 je rétablis un N, quoique je n'en voie pas trace sur l'estampage; le H n'atteint pas tout à fait la fin de la ligne, et sans cette addition la phrase n'a pas de sens. Remarquez le sens d'εὐσεβεῖς; c'est l'assemblée des bienheureux On pourrait presque traduire « les saints, les saintes ».

INSCRIPTIONS DE BITHYNIE

COPIÉES PAR CHARLES DE PEYSSONEL (1745)

La bibliothèque de l'Institut possède un manuscrit de Charles de Peyssonel que m'a dernièrement signalé notre excellent bibliothécaire-archiviste, M. Ludovic Lalanne. J'en emprunte la description à la notice qu'il en a dressée pour le catalogue qu'il prépare de nos manuscrits.

Relation d'un voyage fait de Constantinople à Nicomédie et à Nicée en 1745, 169 pages, plus trois feuillets préliminaires (*a*, *b*, *c*), copie avec quelques annotations et corrections de la main de Peyssonel ou peut-être de son fils, in-4°, demi-reliure.

Ce manuscrit contient plusieurs cartes, vues et figures dessinées par Peyssonel, savoir :

1° Carte du voyage de Peyssonel (f° 1);
2° Portrait du papas Panayoti (f° 14);
3° Vue du château de Bouiouk-Hissar (f° 35);
4° Vue de Nicomédie (f° 46);
5° Tête de marbre antique (f° 62);
6° et 7° Vues du lac Ascanius (f°s 108-112);
8° Porte et arc de triomphe de Nicée (f° 126);
9° Porte de Nicée avec inscription (f° 134);
10° Église grecque de Nicée (f° 140);
11° Obélisque de marbre près de Nicée avec inscription (f° 142).

A la fin du volume, un *Recueil de quelques inscriptions grecques et latines* occupe les pages 164-170.

Ce manuscrit a été offert à l'Institut par l'abbé Morelli, bibliothécaire royal à Venise. La lettre d'envoi en italien, placée en tête du volume, est datée de Venise, le 3 février 1809, et un feuillet détaché en contient une traduction française.

On trouve des détails sur le voyage de Peyssonel dans les *Lettres sur Constantinople* de l'abbé Sevin, Paris, 1802, in-8°, p. 54 et suivantes.

Pour la vie de Ch. de Peyssonel, on consultera avec profit l'éloge

que Lebeau a consacré à ce personnage, dans le tome XXIX des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions, qui s'était attaché Peyssonel comme associé-correspondant en 1748. Lebeau rappelle et Caylus avait déjà fait ressortir les services qu'avait rendus à la science, malgré ses fonctions de secrétaire d'ambassade à Constantinople, puis de consul à Smyrne, où il mourut en 1757, cet esprit ouvert, actif et curieux; le *cabinet du roi*, comme on disait alors, lui dut de précieuses médailles et des marbres, des inscriptions, des bas-reliefs, provenant des ruines de Chalcédoine, de Cumes en Eolie, et surtout de Cyzique, qui font encore aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque (1).

Lebeau, quand il écrivait l'éloge de Peyssonel, avait sous les yeux la relation que la courtoisie de l'abbé Morelli a fait rentrer, en 1809, dans la bibliothèque de l'Institut (2).

Qu'est devenu l'exemplaire que possédait Lebeau, et qui avait sans doute été adressé à l'Académie par son savant correspondant? Comment une autre copie de cette relation, annotée par places de la main même de Peyssonel, est-elle allée s'égarer à Venise? Nous ne nous chargeons pas de répondre à ces questions. Ce qui est certain, c'est que cette relation est restée inédite.

L'appendice qui la termine n'a pas été au nombre des papiers de Peyssonnel que Ziegler avait examinés et dépouillés à l'intention de Bœckh lors de la préparation du *Corpus* (3). C'est ce que démontre la présence dans cet appendice de plusieurs textes qui me paraissent inédits. D'autres ont été publiés d'après Peyssonel lui-même ou d'après d'autres voyageurs. Peyssonel avait entre les mains un grand nombre de textes épigraphiques; il s'en faisait communiquer, à charge de revanche, par tous les voyageurs qui parcouraient l'Orient et passaient par Constantinople; puis, suivant les occasions, il communiquait à ses amis de Paris tel ou tel manuscrit qui lui paraissait particulièrement intéressant. Il a certainement utilisé ainsi la meilleure partie de son butin; mais un examen attentif de ses lettres et de ses manuscrits permettrait peut-être encore de glaner avec quelque profit des épis oubliés.

Voici, en tout cas, ce qui résulte de l'examen attentif auquel nous avons soumis les 17 numéros dont se compose l'appendice de la *Relation*.

(1) Voir Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. XI, p. 169-270.

(2) P. 340 : « Nous avons, de sa main, une relation de ce voyage. »

(3) T. II, aux nos 3676, 3726, 3732, 3738. Cf. p. 965, la note en tête des inscriptions de Nicomédie.

Le n° 1 de Peyssonel est le n° 3775 du *Corpus inscriptionum græcarum*. Le n° 2 ne se compose que de quelques lettres sans intérêt. Le n° 4 est le n° 329 du *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III. Le n° 5 se trouve dans *C. I. Gr.* (3782), mais avec une variante utile. Voici la copie de Peyssonel :

Au porche de l'église grecque de Nicomédie.

ΜΕΝΑΝΔΡΟΣ ΑΡΙΣΤΟΥ
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΑΜΕΝΑΝΔΡΟΥ

Sur la face de la stèle, qui se termine par un fronton, un bas-relief représentant trois figures, l'une assise, l'autre couchée, une troisième debout.

Frantz avait eu raison, on le voit, de douter du nom Δαΐστου, que lui donnait sa copie. Il faut rétablir ainsi la première ligne: Μένανδρος Ἀρίστου.

Le n° 9 lève, ce semble, les doutes qu'avait exprimés M. Mommsen à propos de la singulière épitaphe d'Eupalius, qu'il avait publiée d'après la copie de Hammer (*C. I. L.* III, 331) avec cette note : *antiquam esse non affirmo*. La copie de Peyssonel paraît meilleure que celle de Hammer, dont elle ne diffère que vers la fin.

Cimetière des Arméniens à Nicomédie.

HOC IN LOCO EVPALIVS TEGITVR
ORIVNDVSEXARMENIAISVIXIT
ANNOSPMXXVCVIVSDEPATRIA
NEPOSCIVILEMPIETATEMCVSTODI
ENSTITVLVMSTATVIT

Les n°s 10 et 11 sont les fragments I et V de la grande inscription en l'honneur de Claude le Gothique qui se trouve dans le *Corpus*, n° 3748.

Le n° 13 correspond au n° 3759 et le n° 17 au n° 3786 du *Corpus*.

Voici la copie des n°s 3, 5 bis, 6, 7, 8, 12, 15 et 16, que nous n'avons trouvés nulle part.

3. *Nicomédie, au cimetière des Grecs.*

Є I M
ΠΡΟΤΕΛΕΥΤΕΣΑΝΤΙΤ

ΚΒΑΤΙΣΤΗΣΦΥΛΗΣΔ
ΕΘΕΚΑΕΜΑΥΤΩΚΤΕΚΝΟΙΣΗΜ

...ειμ...
προτελευτέσαντι τ[ῆς
χρατιστῆς φυλῆς Δ....
ἔθεκα ἐμαυτῷ κ(αὶ) τέκνοις ἡμ[ετέροις.

On n'a pas encore trouvé à Nicomédie de tribu dont le nom commence par un Δ. La seule tribu nicomédienne connue est la tribu Poseidonias (*C. I. Gr.* 3374, 3375, 3376).

5 bis. *Sur le pavé de l'église grecque de Nicomédie.*

ΝΟΣΚΕΡΑΜΕΥΣ	...νος κεραμεὺς
ΘΗΚΕΝΕΜΑΥΤΟΥΚΑΙ	ἀνέ]θηκεν ἐμαυτοῦ (?) καὶ
ΤΕΚΝΟΙΣΗΜΩΝ	τέκνοις ἡμῶν.

6. *Hors de l'enceinte de l'église.*

ΕΥΣΕΒΙΣΕΘΗΚΑ	Εὐσέβις ἔθηκα
ΕΑΥΤΩΚΑΙΤΩΑ	ἑαυτῷ καὶ τῷ ἀ-
ΔΕΛΦΩΕΑΥΤΩ	δελφῷ ἑαυτοῦ
ΣΟΣΤΡΑΤΩ	Σοστράτῳ.

7. *Au cimetière des Arméniens.*

ΠΑΝΗΧΡΥΣΙΩΝΟΣΕΘΗ	Πάνη Χρυσιῶνος ἔθη-
ΚΑΤΗΝΠΥΑΙΛΟΝ.......	κα τὴν πύαιλον.....
ΑΔΩΤΩΥΙΩΕΑΥΤΗΣ	..άδοτῳ υἱῷ ἑαυτῆς.

12. *A Nicée, à une des embrasures du petit parc qui est au bord du lac.*

ΜΑΞΙΜΟΣ ΑΦΦΟΥ	Μάξιμος Ἀφφοῦ
ΝΟΜШ//////////ΓΕΓ	. . . .
ШΚΡΑΤΟΥ//////ΤΟΛ	. . . .
Φ Ο Τ Ε Ι////////Ν Α Ι	. . . .
Π Ш/////////Ο Υ	. . . .

C'est sans doute une inscription funéraire; mais d'après le dessin, nous n'en avons qu'un fragment, et je ne distingue que les deux premiers noms.

8. *Nicomédie, cimetière des Arméniens.*

ΚΑΠϾΤѠΛΕΙΝΟϹ

ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΤΗΝΣΥΝΕΝΙΚΗΝΜΟΥΠΥΕΛΟΝΕΜΑΥΤΩΚΑΙΤΗΣΥΜΒΙΩΜ

ΜΑΞΙΜΙΑΝΗ

ΚΑΙΒΟΥΛΟΜΑΙΜΕΤΑΤΟΗΜΑΣΕΤΕΘΗΝΑΙΜΗΔΕΝΑΕΤΕΡΟΝΒΛΗΘΗΝ....

ΕΙΔΕΤΙΣΤΟΛΜΗΣΕΙΔΟΣΕ.....ΚΑΙΤΗΠΟΛΕΙ✱ΑΚΑΙΔΩΛΑΝΩ

Καπετωλεινὸς

κατεσκεύασα τὴν συν[γ]ενικήν μου πύελον ἐμαυτῷ καὶ τῇ συμβίῳ μ[οῦ

Μαξιμιανῇ

καὶ βούλομαι μετὰ τὸ ἡμᾶς ἐτεθῆναι μηδένα ἕτερον βληθῆν[αι.

εἰ δέ τις τολμήσει, δώσει [τῷ ταμιείῳ...] καὶ τῇ πόλει ✱ ᾳ καὶ Δωλανω...

Par sa disposition, l'inscription rappelle beaucoup l'épitaphe provenant de la même ville qui figure au *Corpus* sous le n° 3785. Je trouve dans celle-ci l'expression τῶν συνγενῶν μου τὴν πύελον. Peyssonel aura oublié de transcrire la barre horizontale d'un Γ lié au N. Il semble y avoir eu ici aussi trois amendes prononcées contre le violateur du tombeau, mais la fin est incomplète; il doit falloir y chercher le nom du bourg qu'habitait Capitolinus. Cf. *Corp. inscr. græc.*, n° 3785. On pourrait peut-être suppléer Δωλανῶ[ν τῇ κώμῃ]. Ligne 4, il y a un gros barbarisme, ἐτεθῆναι pour τεθῆναι. Est-il du fait du lapicide, ou est-ce une faute de copie de Peyssonel? Nous ne saurions le dire.

15. *Fragment d'inscription que j'ai acquise à Nicomédie.*

ΡΕΑ
ΟΛΥΔΑ
ΕΡΑΙΣΛΥΣΙΝ
ΙΠΝΟΥΣΚΑΤΥΔΡΑΥ
..ΝΚΑΙΣΥΝΨΑΛΜΑΤΑ·
..ΣΘΕΟΥΣΣΥΝΤΩΥΠΟΚΕΙ
ΑΝΤΑΤΡΑΠΕΖΑΝΣΥΝΤΟΙΣ
ΣΙΝΕΠΑΥΤΗΑΣΚΛΗΠΙΩΚΑΙ
ΟΙΗΣΑΝΤΑΕΠΙΒΩΜΙΔΑ
ΑΤΟΥΣΓΡΟΓΟΝΙΚΟΥΣΘΕΟΥΣ
ΣΑΝΤΑΤΗΚΩΜΗΤΥΡΙΣΤΑΤΑ
ΩΚΑΙΤΑΝΟΣΑΝΤΑ (1)
ΡΕΙΝΕΤΟΚΟΙΝΟΝ
ΑΓΡΟΚΩΜΗΤΩΝΕΞΟΝ
ΤΗΛΛΗΝΑΥΤΟΥΕΧΟΥΣΑΝ
ΣΘΑΙΕΙΚΟΝΙΤΗΠΡΟΕ
ΥΤΕΚΑΙΤΗΣΓΥΝΑΙΚΟΣ
ΣΑΥΤΟΥΛΕΟΝΙΔΟΥ
‾ΘΑΙΣΤΕΦ› ‾ΤΝ‾

...καὶ συνψάλματα.
...τοὺ]ς θεοὺς σὺν τῷ ὑποκει-
μένῳ τόπῳ κατεσκευάσ]αντα τράπεζαν σὺν τοῖς

(1) Nihil deest. Les lettres sont plus larges et remplissent la ligne. (Peyssonel.)

...ἐπ' αὐτῇ Ἀσκληπίῳ καὶ
...π]οιήσαντα ἐπιβωμίδα
...τοὺς προγονικοὺς θεοὺς
...σαντα τῇ κώμῃ....
....καὶ....
...τὸ κοινὸν
...Ἀγροκωμητῶν ἔξον
σ]τήλην αὐτοῦ ἔχουσαν
...εἰκόνι τῇ...
αὐτο]ῦ τε καὶ τῆς γυναικὸς
καὶ τοῦ πατρὸ]ς αὐτοῦ Λεωνίδου
...σθαι στεφά(νῳ).

Le mot 'Αγροκωμηταί paraît désigner la population d'un dème rural dépendant de Nicomédie. Cf. n° 3785 de Bœckh, où il est question d'un autre bourg des environs de Nicomédie, dont les habitants sont appelés 'Αρβιλανοί.

16. *Sur un mur dans la ville de Nicomédie.*

·ΑΝΝΙΟΣ ΕΚΟΝΙΝΔΟΣ	Ἄννιος Σεκονίνδος (Σεκονδῖνος)
ΑΝ ΝΑΝΙΑΝ Η ·	Ἀνναν ιάνῃ ('Αννιάνῃ)
ΘΥΓΑΤΡΙΜΝΗΜΟΣ	θυγατρὶ μνημόσ-
· ΥΝΟΝ · ΧΑΙΡΕΤΕ	υνον · χαίρετε.

Les cartes et les vues que contient le manuscrit n'ont plus d'importance aujourd'hui, malgré le soin avec lequel elles ont été prises. La topographie de cette partie de l'Asie Mineure a été relevée avec soin à plusieurs reprises, et il nous suffit de renvoyer aux différentes cartes de Kiepert; les édifices de Nicée et ses murailles ont été dessinés par Texier et par d'autres voyageurs. Le portrait du papas Panayotis, malgré les services que ce personnage avait rendus à notre compatriote, a pour nous peu d'intérêt, et le crayon de Peyssonel, malgré sa sincérité, n'était pas assez ferme et assez sûr pour conserver à la tête de marbre dont il a inséré le dessin, page 62, des caractères de style qui permettent d'en déterminer le sens et d'en fixer l'époque; il semble bien pourtant que ce fût un portrait de l'époque romaine et non une tête idéale.

Quant à la relation, elle est écrite d'une plume agréable et facile; on lit, par exemple, avec plaisir le récit des émotions que Peyssonel éprouve à Nicomédie, en visitant avec son cawas la ville

haute, habitée par les Turcs, où son compagnon le fait passer pour médecin et le force, en présence de la foule qui s'ameute, à cueillir des herbes et à sembler en étudier avec attention les propriétés (p. 52-56). Il y a aussi (p. 63-66) l'anecdote, spirituellement contée, d'un malentendu qui lui fait offrir par un de ses hôtes, au lieu de deux têtes de marbre qu'il désirait acheter et dont il parlait à mots couverts pour ne pas trop attirer l'attention, deux têtes de mouton, qu'on lui apporte pour son souper. Je n'ai, d'ailleurs, trouvé nulle part, en parcourant cette relation, de trait de mœurs curieux à relever, de renseignement historique qui vaille la peine d'être signalé; il faut dire que l'excursion n'avait duré que six jours (1). Les notes que Peyssonel rapportait sur les monuments de Nicomédie et de Nicée, ses levés topographiques et ses dessins, ses copies d'inscriptions, tout cela suffit à prouver qu'il savait voyager. On serait curieux de savoir si les excursions qu'il dut faire autour de Smyrne, dans un poste où il était son maître, n'ont pas laissé de trace dans ses papiers ou dans sa correspondance.

(1) Peyssonel (p. 3) donne comme raison de cette rapidité « la nécessité de retourner aux détails de son emploi, qui ne lui a pas permis de s'absenter aussi longtemps qu'il l'aurait fallu ».

INSCRIPTIONS D'ASIE MINEURE

I

Voici encore un texte que je tire des papiers de M. Choisy (1) et qui, tout mutilé qu'il soit, a son intérêt à cause du renseignement topographique qu'il contient.

Geira (Aphrodisias, sur un sarcophage).

. . . .	. . . . . [Ἀντονι-
ΝΙΑΝΗΣΗΤΙΣΛΕΤ	νιανῆς ἥτις λεγ[ε-
ΩΝΕΣΤΙΝΕΝΣΙΝΤΑ	ὼν ἔστιν ἐν Σινγά-
ΡΟΙΣΤΗΣΜΕΣΟΠΟΤΑ	ροις τῆς Μεσοποτα-
ΜΙΑΣΠΡΟΣΤΩΤΙ	μίας πρὸς τῷ Τί-
ΓΡΕΙΠΟΤΑΜΩ	γρει ποταμῷ.

La correction du **T** en **Γ** à la ligne 1 et à la ligne 2 ne peut faire l'objet d'un doute. Sur la position probable de Singara, une des forteresses avancées de l'empire romain dans la vallée du Tigre, on peut consulter l'article de Forbiger, dans la *Real-Encyclopedie* de Pauly. Forbiger conteste l'exactitude de Ptolémée, qui place Singara sur le Tigre; il préfère suivre d'autres autorités et la mettre bien plus au sud, à l'entrée du désert. Notre inscription paraît donner raison à Ptolémée. Pourtant Ammien Marcellin affirme d'une manière formelle que le défaut de Singara, comme forteresse, c'est de manquer d'eau (2); il ne faut pas prendre dans un sens étroit les termes de notre inscription. La forteresse était peut-être sur une hauteur qui dominait la vallée, mais dont le pied ne trem-

(1) Voir les numéros de mars et d'avril 1876.

(2) XX, 6. « Alioquin nunquam labenti Singaræ vel temporibus priscis quisquam ferre auxilium potuit, aquarum penuria cunctis circum arentibus locis. »

pait pas dans le fleuve; dès que l'ennemi pouvait se porter entre la place et le fleuve, Ammien était fondé à dire que la disette d'eau empêchait de secourir la ville.

Quant à la légion ici désignée d'après la résidence qui lui était assignée au moment où fut gravée l'inscription, il est bien difficile de la reconnaître. Il ne se présente pas d'autre restitution de son surnom que le mot *Antoniniana;* or toutes les légions paraissent avoir pris ce surnom, sous Caracalla et Alexandre-Sévère, et cette épithète ne peut, par conséquent, nous aider à sortir d'embarras. On peut donc hésiter entre les différentes légions qui, vers la fin du second siècle de notre ère et le commencement du troisième, ont pris part aux guerres contre les Parthes et tenu garnison sur la frontière mésopotamienne. Je penserais volontiers à la *Prima Parthica*, que, d'après Dion Cassius, Septime-Sévère a formée pour l'emmener en Mésopotamie (1) et qui y tenait garnison plus d'un siècle après, au temps de Constance (2). Elle s'y trouvait encore à l'époque où a été rédigée la *Notitia dignitatum*, c'est-à-dire vers la fin du IV[e] siècle (3).

Le passage d'Ammien nous la montre campée à Singara même : « tuebantur Singaram legiones duæ, prima Flavia primaque Parthica ». Nous avons d'ailleurs la preuve que cette légion a effectivement porté le surnom d'Antoniniana (4).

Au même endroit, M. Choisy a copié sur un autre sarcophage la fin d'une inscription funéraire analogue à un grand nombre d'autres qui ont déjà été relevées au même endroit (voir *C. I. Gr.*, n[os] 2824-2851, ainsi que les *Addenda*, et Le Bas, *Voy. arch.*, n[os] 1630-1650).

Nous transcrivons ce texte pour mémoire.

. . . .	[ἀποτείσει]
ΘΕΩΑΦΡΟΔΕΙΤΗ	θεῷ Ἀφροδείτῃ
ο✱ΤΡΙΦΩΝΤΗΝΕ	δηνάρια... ῶν τὴν ἐ-
ΓΔΙΚΙΑΝΠΟΙΗΣΟΝ	γδιχίαν ποιήσον-
ΤΑΙΟΙΚΑΤΑΚΑΙΡΟΝ	ται οἱ κατὰ καιρὸν
ΝΕΟΠΟΙΟΙΤΙΣΕΠΙΤΡ	νεοποιοί · τῆς ἐπιγρ[α-
ΦΗΣΑΠΕΤΕΘΗΑΝΤΙ	φῆς ἀπετέθη ἀντί·

(1) LV, 24.
(2) Ammien Marcellin, XX, 6, 8.
(3) Ch. XXXIV.
(4) *C. I. Lat.*, III, 138 (dans la copie corrigée des *Additamenta*).

ΓΡΑΦΟΝΕΙΣΤΟΧΡΕ	γραφον εἰς τὸ χρε-
ΟΦΥΛΑΝΟΝΕΠΙΣΤΕ	οφυλάκιον ἐπὶ στε-
ΦΑΝΗΦΟΡΟΥΤΟΒΖΗ	φανηφόρου τὸ β' Ζή-
ΝΩΝΟΣοΕοΜΙΛΛΕΟΥ	νωνος. . . . . . .

Θεῷ doit être une erreur du lapicide ou de M. Choisy. Partout ailleurs on lit θεᾷ Ἀφροδίτῃ. Pour les formules qui suivent nous renvoyons aux explications de Bœckh et de Waddington. Il y a, ligne 2 et ligne 10, quelques lettres dont nous ne voyons pas le sens. On a remarqué que le nom de Zénon était très-commun à Aphrodisias.

Au même endroit, M. Choisy a recopié les numéros 593, 1585 et 1605 de Le Bas, ainsi que le numéro 2845 du *Corpus*.

II

M. A. Martin, lieutenant de vaisseau, me communique les textes suivants, récemment trouvés à Smyrne et à Clazomènes. Nous ne saurions trop remercier cet officier distingué des communications qu'il nous adresse. On sait combien d'intéressantes découvertes épigraphiques et archéologiques la science a dues à des officiers de la marine anglaise tels que MM. Beaufort, Spratt et Forbes. Si M. Martin se trouvait dans une situation qui lui assurât une liberté de mouvement comme celle dont ces officiers ont joui pendant qu'ils faisaient, pour leurs cartes marines, le relevé des côtes de la mer Egée que ne pourrions-nous pas attendre de son intelligente curiosité !

Sur le Pagus. L'inscription est gravée sur un bloc quadrangulaire de trachyte du pays.

	. . . .
ΤΟΥΣΕΝΤΩΙΑΝ	τοὺς ἐν τῷ ἀν-
ΦΟΔΩΙΤΕΤΑ	φόδῳ τετά-
ΧΟΑΙΑΠΟΤΟΥ	χθαι ἀπὸ τοῦ
ΠΥΡΓΟΥΤΟΥΤΗ	πύργου τοῦ τῆ-
ΣΑΓΑΘΗΣΤΥ	ς ἀγαθῆς τύ-
ΧΗΣΕΩΣΤΟΥ	χης ἕως τοῦ
ΤΗΣΕΥΕΤΗΡΙ	τῆς εὐετηρί-
ΑΣ	ας.

Je n'ai pas d'estampage. Je ne puis donc dire s'il faut corriger,

ligne 1, αμ en αν ou si le mot ἄμφοδος est écrit ainsi sur la pierre. Nous devons avoir ici un fragment d'une ordonnance relative aux dispositions prises pour défendre la ville et en mettre les citoyens à même de repousser toute attaque, même imprévue. Ce qu'il y a de plus important, en pareille matière, c'est que chacun, en cas d'alarme, sache d'avance où se rendre, où trouver ses camarades et ses officiers. On y avait pourvu par des prescriptions et des affiches comme celle que nous publions.

Quel est, dans le texte de cet ordre de la place, le sens d'ἄμφοδος? Le premier sens que nos dictionnaires attribuent à ce mot, c'est celui de *carrefour*, que fournissent les lexiques anciens; mais, en traduisant ainsi, l'on n'obtiendrait point ici un sens satisfaisant. Que voudraient dire ces mots, *les gens du carrefour?* Comme m'en avertit M. Ch. Graux, à qui j'avais montré cette inscription, ἄμφοδος et ἄμφοδον ont, chez les écrivains anciens qui traitent de l'art de la fortification et de la défense des places, un sens très-déterminé; ces mots désignent un *quartier* de la ville. Il est aisé de voir comment on en est arrivé là; ἄμφοδος, c'est, mot à mot, le chemin qui tourne autour, plus particulièrement celui qui tourne autour d'un groupe de maisons et l'isole du reste de la ville, par suite ce groupe même, ce quartier ou *vicus*, avec la voie qui le dessert et sur laquelle aboutissent les portes de ses maisons et les ruelles dont il est percé (1). Il faut donc traduire : « que les hommes du quartier se rangent depuis la tour de la Bonne Fortune jusqu'à celle de l'Heureuse Année », prescription qui se trouvait sans doute affichée à l'entrée du quartier, près de l'une de ces portes dont parle Philon l'ingénieur (2). Au point de vue de la défense, chaque quartier formait comme une unité, comme une petite cité dans la grande, qui devait être pourvue de ses ressources propres, avoir son artillerie (3), comme nous dirions aujourd'hui, et lutter pour son compte avec le courage du désespoir (4). Chaque quartier avait son chef, qui portait le titre

(1) C'est ce qu'explique très-bien l'article du dictionnaire de Passow : « Ἄμφοδος, ἡ (= τὸ ἄμφοδον), ein herumführender Weg, besonders ein um eine Abtheilung Haüser herumführender, eine Strasse, auch ein *Stadtviertel*. »

(2) Τοῖς ἀμφόδοις ἑκατέρωθεν πύλας κατασκευαστέον, c'est-à-dire, il faut établir des portes aux deux extrémités des quartiers de la ville assiégée (*Veteres mathematici*, p. 92).

(3) Philon (p. 96) veut qu'à chaque quartier (εἰς ἕκαστον ἄμφοδον) on donne aux frais de la ville un lithobole de dix mines et deux catapultes de trois spithames.

(4) On devra, dit Philon (p. 92), percer des meurtrières dans les murs des maisons qui bordent, soit les places, soit la rue qui fait le tour de chaque quartier en

d'ἀμφοδάρχης, et qui recevait le mot d'ordre (1). Grâce à ces mesures, la résistance pouvait se prolonger après même que le mur d'enceinte aurait été forcé sur quelque point, peut-être même se relever et reprendre le dessus; l'élan de l'ennemi, d'abord victorieux et maître du rempart, pouvait venir se briser contre les portes fermées des différents quartiers, et peu à peu, à mesure que des renforts accouraient des parties de la ville les plus éloignées, la défense pouvait se retrouver en force sur les points menacés et rejeter les agresseurs hors de la place ou les y faire prisonniers (2).

Ce qu'il y a encore à remarquer ici, c'est le fait de ces noms propres donnés aux différentes tours de l'enceinte de Smyrne. Cela rappelle les noms que portaient les galères athéniennes dans ces catalogues de la marine que Bœckh a reconstitués et étudiés. Dans ces catalogues, nous rencontrons jusqu'à trois fois le nom Εὐετηρία donné à une galère athénienne (3).

On sait que la Smyrne primitive, celle qui se vantait d'avoir donné naissance à Homère, fut détruite en 611 avant Jésus-Christ par Alyatte, roi de Lydie (4). Ce qui restait de ses habitants demeura dispersé en bourgades ou villages sur son ancien territoire, et cet

dedans de son mur d'enceinte (καὶ τὰς ἱσταμένας οἰκίας πρὸς τοῖς εὐρυχώροις καὶ τοῖς ἀμφόδοις ἐγγιζούσας ὁμοίως κατασκευαστέον ἐστιν).

(1) Τοῖς ἀμφοδάρχαις συνθήματα ... δίδοσθαι δεῖ.

(2) Ibidem, p. 93 : δεῖ δὲ καὶ κλείεσθαι τὰς πύλας, καθάπερ καὶ τὰς τῆς πόλεως, καὶ τὰς τῶν ἀμφόδων, ἵν' ἐάν τινες τῶν πολεμίων ... ἐμβαλόντες εἰς τὴν πόλιν παρεμπέσωσιν ..., στρατιῶται ἐκ τῶν ἐκκοιτιῶν καὶ τῶν ἀμφόδων συντεταγμένοι καὶ ἡγεμόνας ἔχοντες ἐπιτιθῶνται τοῖς πολεμίοις ὅταν ὑπολαμβάνωσι καιρὸν εἶναι, καὶ ἐάν τι διασφάλλωνται ἔχωσιν εἰς ἀσφαλὲς ἀποχωρεῖν ἐχόντων τῶν ἀμφόδων πύλας, c'est-à-dire qu'il faut fermer les portes des différents *quartiers* comme celles de l'enceinte qui enveloppe la ville entière. Si des ennemis réussissent sur quelque point à pénétrer dans la ville, des soldats sont dirigés des différents postes et des différents quartiers, en bon ordre et sous la conduite de leurs chefs, et ils attaquent l'ennemi quand le moment est jugé opportun. Éprouvent-ils un échec, ils savent où se retirer, puisque les quartiers ont des portes.

C'est à M. Graux, qui prépare une édition de Philon, que je dois la communication de tous ces curieux passages, qui sont le meilleur commentaire de l'inscription découverte par M. Martin.

(3) Bœckh, *Urkunden über das Seewesen des Attischen Staates*, p. 86, dans la liste des bâtiments de la flotte de guerre dont les noms ont été retrouvés sur les marbres.

(4) Hérodote, I, 16. Strabon, XIV, p. 646. Sur l'histoire de Smyrne, on consultera avec fruit l'étude de M. André Cherbuliez intitulée : *La ville de Smyrne et son orateur Aristide*, 2 parties, in-4, Genève, 1863 et 1865. La mort de l'auteur enlève malheureusement tout espoir de voir se terminer ce travail, pour lequel M. Cherbuliez amassait des matériaux depuis de longues années.

état de choses se prolongea pendant une durée d'environ quatre cents ans. Notre inscription ne peut dater du VIIe siècle, où l'on écrivait peu; quoique M. Martin n'ait pu nous envoyer d'estampage, il est facile de juger d'après sa copie, exécutée avec soin, que l'alphabet employé et la langue ne présentent pas le caractère d'archaïsme qu'offrirait un texte de cette époque si reculée. L'inscription est donc postérieure à la reconstruction de la nouvelle Smyrne par Antigone et Lysimaque, vers le commencement du IIIe siècle avant notre ère (1). La nouvelle ville, on le sait, couvrit de ses habitations une partie des pentes du mont Pagus, ce qui explique comment ce texte a été trouvé sur la hauteur. Date-t-il du moment même où fut élevée l'enceinte de la cité renaissante, ou d'une époque postérieure? Nous ne saurions le dire. On pourrait y voir une trace des mesures énergiques qui furent adoptées pour mettre la ville en état de défense lorsqu'au second siècle elle s'apprêta à soutenir contre Antiochus le Grand un siége qui se prolongea longtemps et auquel mit fin la victoire des Romains à Magnésie (2).

Petite stèle en calcaire trouvée à Clazomène. Hauteur totale, 0^m,40.

ΑΥΤΟΚΡΑ	Αὐτοκρά-
ΤΟΡΙΚΑΙ	τορι Καί-
ΚΑΡΙΤΙΑΙΑ	σαρι Τραιά-
ΝWΑΔΡΙ	νῳ Ἀδρι[ά-
ΝWΟΛΥ	νῳ Ὀλυ[μ-
ΠΙWΝΕW	πίῳ νέῳ
ΗΛΙWΚΤΙ	ἡλίῳ κτί[στῃ.

D'après le croquis de la stèle que me donne M. Martin, il ne manque rien à la fin de l'inscription, que les dernières lettres du mot κτίστης.

SMYRNE

Sur une stèle de marbre, sur le Pagus, estampée par M. Martin.

ЄΡΜΙΟΝΗΠΑΥΛЄΙΝΗϹΖωϹΑ
ΚΑΤЄϹΚЄΥΑϹЄΤΟΜΝΗΜΗΜЄΙ

(1) Strabon, lib. XIV, p. 646. D'après Pausanias (VII, 5), c'est Alexandre qui avait eu le premier l'idée de reconstruire Smyrne sur le mont Pagus.

(2) Liv. XXXIII, 38; XXXV, 42; XXVII, 54. Des expressions employées dans ce

ONЄAYTHKAITωANΔPIω
TЄΛЄCΦOPωKAITOICTЄKNOIC

Ἑρμιόνη Παυλείνης ζῶσα
κατεσκεύασε τὸ μνημημεῖ-
ον ἑαυτῇ καὶ τῷ ἀνδρὶ
Τελεσφόρῳ καὶ τοῖς τέκνοις.

L. 2, le lapicide a mis par erreur deux lettres de trop dans le mot μνημεῖον.

M. Martin m'a encore envoyé un estampage d'une inscription funéraire de Clazomène que je retrouve dans le recueil intitulé Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς. Περίοδος πρώτη, 1873-1875 (Smyrne, 1875, in-8). Elle y est donnée, comme toutes les autres inscriptions du recueil, en caractères courants et sans observation. Une comparaison attentive du texte donné par M. Krentiropoulos et de l'excellent estampage de M. Martin ne me fournit que deux corrections. Ligne 1, au lieu de ἡ Πλουτιάς, nom de la femme qui s'est fait élever le tombeau, lisez Πλουτιάς. Il n'y a point trace sur l'estampage de cet article, qui serait très-insolite L. 6, au lieu de ἐφ' ᾧ μηδενὶ ἑτέρῳ ἐξῆ[ν] βληθῆναι, je trouve sur le marbre EΞHBΛHΘHNAI, c'est-à-dire, ce semble, ἐξῇ βληθῆναι. C'est d'ordinaire l'infinitif, et non le subjonctif, qui suit la locution ἐφ' ᾧ; mais l'imparfait de l'indicatif serait encore plus singulier.

dernier passage, il résulte implicitement que le roi n'avait pas réussi à s'emparer de la ville : « Collaudatis egregie Smyrnæis, quod omnia ultima pati, quam se regi tradere maluissent, introducti Rhodii sunt. »

INSCRIPTIONS DE CYZIQUE

LES FOUILLES DE M. CARABELLA

Je tire de deux lettres de M. Carabella, en date du 4 avril, le renseignements suivants sur ses fouilles de Cyzique.

« Du 22 au 27 mars, j'étais à Cyzique. J'ai fait un essai de sondages entre le temple d'Adrien et les magnaneries (1), en me dirigeant à l'est.

« J'ai envoyé quelques ouvriers du côté sud du temple d'Adrien, continuer la petite tranchée commencée l'année dernière. Ils en ont retiré au bout de quelques heures un fragment de sculpture qui n'était rien moins qu'un phallus de $0^{m},29$ de circonférence, fragment d'une statue. On a rapporté aussi une moitié de tête de femme dont l'œil a $7^{m},075$ en ligne horizontale. Tout était donc dans des proportions gigantesques dans ce temple. Les oves — on en a trouvé plusieurs — sont d'un travail très-soigné, trop soigné même pour le genre colossal (2). On ne travailla d'ailleurs là que pendant une journée seulement.

« On vint m'annoncer que trois grandes jarres avaient été trouvées dans un champ près du golfe de Panderme. Je m'y rendis tout de suite. C'était au nord-est du poste de zaptiés. Le champ était couvert de marbres fraîchement retirés de dessous terre. Il y avait là quelques bases de petites colonnes, travail très-médiocre; une espèce d'entablement de deux mètres de long; une plaque de marbre de $1^{m},82$ avec une inscription grecque et latine (3); une énorme jarre dont le bord supérieur était à $0^{m},50$ au dessous du sol; à côté, les débris de deux autres qui s'étaient cassées pendant qu'on les retirait. L'inspection minutieuse des débris et de la jarre intacte nous donna à penser qu'un corps gras y avait séjourné, que ces jarres avaient contenu de l'huile... On a apporté de Cyzique à Constantinople, ces jours-ci, une balance romaine; je crois qu'elle vient du terrain où ont été découvertes ces jarres; je vous en enverrai le dessin. »

(1) Voir l'*Esquisse topographique des ruines de Cyzique* dans l'*Exploration archéologique de la Galatie*, pl. 3. Les magnaneries et le temple d'Hadrien sont en dehors de l'aire qu'il nous a été possible de comprendre dans le croquis ci-contre, extrait de notre esquisse. (*Réd.*)

(2) Sur ces oves, sur l'architecture de ce temple et le style de ses moulures, voir l'*Exploration archéologique de la Galatie*, p. 76-80 et 110-111. (*Réd.*)

(3) Voir ci-dessous.

Voici des extraits d'une lettre du 17 avril :

« Les 12, 13, 14, j'étais à Cyzique. Quelques points ont été fouillés.

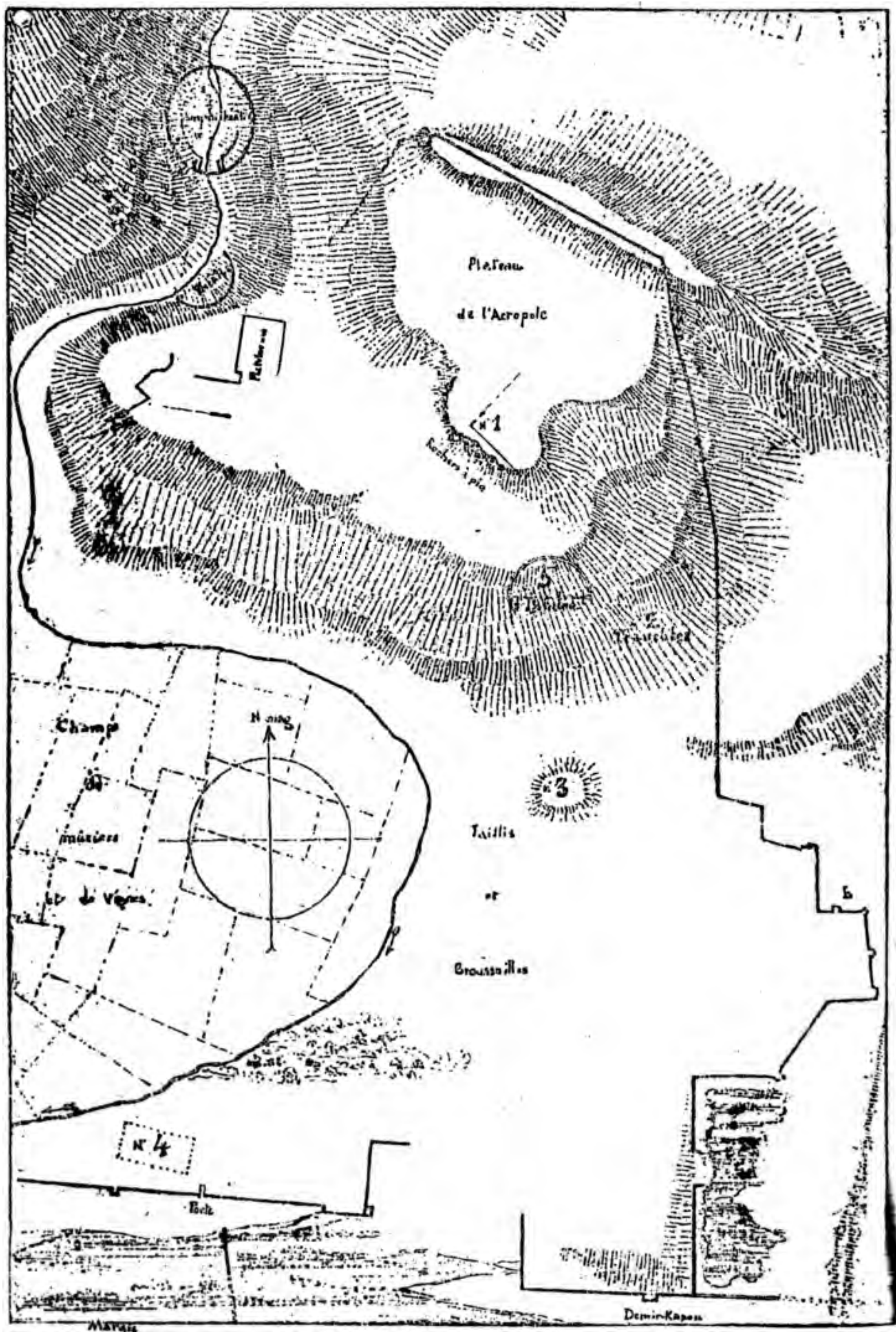
« 1° Au nord-est du point indiqué dans votre esquisse par les mots *Rochers à pic*, dans l'angle formé par les traces de mur qui y figurent, à l'endroit culminant du plateau de l'Acropole : Deux tranchées creusées par quatre ouvriers pendant une journée. Rencontré des blocs de grès, de marbre, de granit, un tombeau en plaques de marbre avec croix sculptée en relief, ossements humains. Il aurait fallu creuser trop profondément pour trouver le sol hellénique. La crainte de s'engager trop avant a fait décider l'abandon de la fouille.

« 2° Au sud-est d'un théâtre (n° 5) dont l'emplacement n'est pas marqué sur votre esquisse (1), à une cinquantaine de mètres, creusé quatorze tranchées sur trois rangs, distants de trois à quatre mètres l'un de l'autre. Terrain en pente de onze degrés.

« Fossé ouest, blocs de marbre et de granit, coin de béton en argile cuite pilée, fragments de céramique commune non vernie. Fossés du centre, à un mètre de profondeur, couche de béton parsemée de morceaux de marbre irréguliers, de 4 à 5 cent., dont la surface supérieure est polie ; fragments de céramique commune, menues monnaies de cuivre, byzantines, helléniques de Cyzique; une pierre de bague, d'un centimètre de diamètre, demi-sphérique, en saphir; un mètre plus profondément, autre couche de béton ; les bétons ont 4 à 5 cent. d'épaisseur. Fossé du sud, couche de fragments de poterie rouge, vernie, en terre dite samienne; un petit pot en forme de salière, couvert d'un vernis noir, d'une belle forme; le pied en est cassé; menues monnaies, fragments de bracelets en verre bleu et jaune; des baguettes de marbre, semblables aux manches en ivoire des couteaux ; trois plaques de marbre de 0m,13 de diamètre, octogones, pour carrelage; plus bas, une couche de béton, et des fragments de céramique ; à 2m,55, couche de mosaïque blanche et noire, dessins à grands ramages faits de petits cailloux roulés et de marbre, ronds et ovoïdes, 1 et demi à 2 cent. de diam.; la face supérieure est polie. Dans le fossé à côté, à la même profondeur, mosaïque en cubes noirs et blancs très-réguliers ; je suppose que c'est la bordure de la mosaïque d'à côté. On a commencé de suite à relier ces fossés, mais j'ai quitté avant que le travail fût achevé et d'ailleurs, là aussi, ces fouilles, qui ont duré trois jours, devaient être abandonnées.

« 3° A 160 ou 200 mètres au sud des quatorze fossés, une espèce d'élévation dont le sommet offre un petit plateau couvert de broussailles. Huit ouvriers commencent au hasard, par le haut, une tranchée en triangle. Au bout de quelques heures, un petit torse d'enfant, nu, d'un marbre et d'un travail communs; il a du nombril au cou 30 centimètres; la figure était assise. Autres fragments de sculpture, oves de 0m,05 à 0m,06 de haut ; marbres cas-

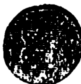
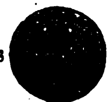
(1) La place en est indiquée par le croquis ci-contre, que nous donnons d'après le tracé que nous envoie M. Carabella. Les numéros correspondant à ceux du texte. (*Réd.*)


Plateau
de l'Acropole
N°1
Rochers à pic
Champ
de
mûriers
et de vignes
N mag.
N°3
Taillis
et
Broussailles
N°4
Porte
Marais
Demir-Kapou

sés, dallage en plaques de marbre longues de 1 mètre, larges de 0m,60, et de 0m,40 d'épaisseur. Ce dallage est à 1 mètre sous le sol du plateau, à 4 mètres au-dessus des champs d'alentour. Le lendemain, autre fragment de petite statue de femme drapée; de l'aine au cou, 20 centimètres; bon marbre, bon travail. Ce dallage me tourmente; à en juger par les fragments de bases de colonnes, je me trouverais sur un temple; mais le dallage à cette hauteur?... Sous le dallage, du sable, de la terre, des fragments de marbre cassés. Dans le champ à l'est, à 8 mètres de la tranchée, 10 de l'élévation, une plaque de marbre de 0m,25 cent. carrés qui n'est que le fragment d'une plus grande plaque, avec ces deux mots en triangle : ΜΕΓΑΡΟΝ.ΒΑΙΒΙΟ.

« A un mètre plus loin et un mètre sous sol, une architrave non achevée, de 4m,10 de long sur 0m,60 et 0m,45; à côté, un mur byzantin; une charmante petite colonnette cannelée, 0m,25 à la partie supérieure encastrée dans le mur. Dans ce même champ on avait trouvé précédemment (c'est le propriétaire qui la trouva) une plaque de marbre avec une inscription.

« 4° Grande ruine d'une centaine de mètres de long, 40 à 50 de large; chapiteaux corinthiens; abandonné de suite, vu la difficulté de déplacer les blocs enfouis.

« J'ai oublié de dire au n° 2 que nous avons retiré de tous les fossés une grande quantité de disques en terre cuite de 5 à 10 c. de diam., 2 à 3 c. d'épaisseur, percés de deux trous . Nous en avons eu un qui portait un M ou Σ incisé au-dessous ou à côté des deux trous ; cela m'a rappelé M. Schliemann et sa déesse *glaucopis*. Je lui en ai fait part.

« Voilà, Monsieur, en résumé, l'essai des trois jours; il n'a pas été très-encourageant, mais je n'en suis pas moins persuadé que Cyzique renferme encore bien des richesses; de grandes surprises sont réservées à celui qui enlèvera systématiquement cette couche de terre qui la recouvre. »

Nous n'avons plus, depuis ce temps, reçu de nouvelles de M. Carabella; nous souhaitons fort que les circonstances politiques ne viennent pas l'empêcher de continuer ses travaux, et qu'après avoir ainsi tâté le terrain en plusieurs points, il puisse enfin entreprendre une exploration méthodique de l'aire de quelqu'un des anciens édifices de Cyzique, soit des ruines du temple d'Hadrien, soit du théâtre. La démolition de l'amphithéâtre fournirait, à elle seule, des centaines d'inscriptions (1). En attendant, voici les textes qui accompagnaient sa dernière lettre :

(1) Voir Perrot et Guillaume, *Exploration archéologique de la Galatie*, t II. p. 83-84.

Plaque de marbre de 1^{m},82; hauteur des lettres, 0^{m},03. Les caractères paraissent du premier siècle de notre ère.

L◬ BAEBIVS◬ L◬ L◬ MOSCHVS
ΛΕΥΚΙΟΣ ΒΑΙΒΙΟΣ ΜΟΣΧΟΣ

Ce L. Bæbius Moschus, affranchi d'un L. Bæbius, doit être un affranchi de l'un de ces négociants romains établis à Cyzique, comme ceux qui ont érigé l'inscription en l'honneur de Claude publiée par nous, d'après une copie de M. Carabella, dans un précédent numéro de la *Revue* (1).

Nous trouvons ailleurs la trace de L. Bæbius, l'ancien maître de cet affranchi, sans doute un des gros propriétaires de Cyzique. C'est en effet à lui que doit se rapporter une autre inscription découverte, comme on l'a vu par la lettre précédente, dans la partie haute de la ville, au point marqué 3 sur le croquis ci-joint, parmi les restes d'une habitation importante, pavée de mosaïque. Elle se lit sur une plaque de marbre cassée de deux côtés. La partie conservée a 0^{m},25 carrés, et le long des deux bords conservés on lit ces deux mots ainsi disposés :

ΒΑΙΒΙΟ
ΜΕΓΑΡΟΝ

μέγαρον Βαιβίου, ce qui ne semble pouvoir se traduire que par *demeure de Bæbius*. Le terme de l'antique poésie épique, qu'Homère applique, comme le remarque Athénée (2), aux maisons des rois et des grands, était-il resté à Cyzique dans l'usage courant, ou bien est-ce là un trait de pédantisme et de prétention tout individuel? Jusqu'à la découverte de nouveaux exemples, il est difficile de se prononcer à ce sujet.

A Ernéni-Keui, près de Cyzique, mais provenant de Cyzique. Estampage de M. Carabella.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ	Αὐτοκράτο-
ΡΙ ΤΡΑΙΑΝΩ	ρι Τραιάνῳ

(1) T. XXXI, p. 100 : C(ives) R(omani) qui Cyzici [consistunt].

(2) V, p. 193 *c* : τῶν ἡρωϊκῶν οἴκων τοὺς μείζονας Ὅμηρος μέγαρα καλεῖ.

ΑΔΡΙΑΝΩΚΑ	Ἀδριάνῳ Κα[ί-
ΣΑΡΙΣΕΒΑΣ	σαρι Σεβασ-
ΤΩΟΛΥΝΠΙ	τῷ Ὀλυνπί-
ΩΣΩΤΗΡΙΚΑ	ῳ σωτῆρι κα[ὶ
·ΚΤΙΣΤΗ	κτίστῃ.

Trouvé par un villageois vers l'est de Cyzique, le 15 avril, et transporté à Irméni-Keui. Fragment d'une plaque de marbre, copié par MM. Carabella et Schliemann.

ΡΑΔΙΦΟΙΝΟΝΤΟΣ
ΟΦΙΛΟΥΕΙΠΕΝ
ΤΕΣΚΕΥΑΣΜΕΝΟΥ
ΙΛΛΟΥΑΞΙΟΥΝΔΟΘΗ
ΗΣΜΗΤΡΟΣΤΗΣΠΛΑΚΙ
ΔΕΔΟΚΙΜΑΣΘΑΙΤΕΙΟΝ
ΚΑΘΑΠΕΡΑΞΙΟΙΕΞΕΙΝΑΙΔΕ
ΜΑΤΑΠΑΤΡΟΘΕΝ
ΩΝΙΟΣΑΓΟΛΛΟΦΑΜΟΥ
ΠΟΛΛΟΦΑΝΗΣΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ
ΑΡΙΣΤΟΛΟΧΟΥΜΩ..ΧΟΣ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣΑΣΚΛΝΟΙΛΛΟΥ
ΙΙΜΗΤΡΟΣΤΑΛΚΙΑΝΗΣ
ΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝΚΑΙΕΥΣΕΒΕΙΑΣ

On reconnait aisément ici le débris d'un décret honorifique. Par malheur, il ne reste que l'extrémité de droite de chaque ligne; la plus grande partie du texte a disparu, et l'ensemble ne saurait se restituer. Voici les mots qu'on distingue :

....
.... εἶπεν ·
κα]τεσκευασμένου
ἀξιοῦν δοθῆ-
ναι].........τ]ῆς μητρὸς τῆς Πλακι-
ανῆς]........δεδοκιμάσθαι τε τὸν
.........καθάπερ ἀξιοῖ ἐξεῖναι δὲ

............πατρόθεν
........ωνιος Ἀπολλοφάμου (?)
........Ἀ]πολλοφάνης Ἀπολλοφάνου[ς
........Ἀριστολόχου Μώ[ρυ]χος
........Ἀλέξανδρος
μητρὸς Πλακιανῆς
ἀ]ρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐσεβείας

Il est question ligne 5 et ligne 13, de Cybèle, désignée ici, comme elle l'est dans Pausanias (1), par la périphrase ἡ Πλακιανὴ μήτηρ. On ne savait déjà plus, au temps de Strabon (2), où chercher la montagne et la vieille ville pélasgique, consacrées à Cybèle, qui avaient valu à cette déesse un surnom analogue à celui de Dindymène qu'elle portait dans la région de Pessinunte. Ce qui résulte des divers passages des auteurs où, depuis Homère, sont mentionnées la montagne et la ville, c'est que le Placos était un contrefort de l'Olympe mysien, et que ses pentes avaient porté, à une époque très-reculée, une ville et un temple de Cybèle qui jouissaient d'une certaine célébrité dans la province. Le surnom avait survécu à la vieille ville pélasgique qu'Hérodote connaissait encore (3), mais dont Strabon ne retrouvait plus l'emplacement.

CYZIQUE, ESTAMPAGE DE M. CARABELLA

Lettres de 0m,01. D'après l'estampage, le fragment de stèle a 0m,15 de haut et les lignes ont une longueur de 0m,28 à 0m,30.

Ο ΕΚΟ ΜΟΥΚΑΙΧΘΟΝ
ΟΧΟΥΣΑΤΕΚΡΑΤΙΣΕΛΗΝΗΝΑΜΦΙΚΥΡΤΟΙ
ΥΜΙΝΤΑΔΕΚΑΙΡΙΑΤΕΧΝΗΣΧΑΛΚΟΝΕΙΣΚΑΜΟΥΣΗΣ
ΙΔΡΥΣΑΤΟ ΗΣΘΕΟΓΕΙΘΟΥΣΕΙΚΟΝΟΣΤΥΓΩΜΑ
ΕΝΥΑΛΙΟΥΚΑΤΕΝΟΓΛΟΝΣΧΗΜΑΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ
ΝΕΟΙΣΙΤΟΝΑΡΣΕΝΑΤΕΚΝΟΥΘ..ΟΝΕΚΚΑΛΥΓΤΩΝ
ΟΝΕΣΧΕΔΙΣΕΝΝΕΑΓΛΗΘΩΝ ΟΥΣΕΤΩΝΑΡΙΘΜΟΥΣ
ΓΑΤΡΑΣΥΓΕΡΕΙΣΦΟΝΟΕΣΣΑΝΔΗΙΩΝΦΑΛΑΓΓΑ

(1) V, 13, 7.
(2) XIII, p. 614.
(3) Hérodote, I, 57.

κό[σ]μου καὶ χθον[ὸς],
ὄχουσά τε κρατὶ σελήνην ἀμφίκυρτον [Ἶσις],
ὑμῖν τάδε καίρια τέχνης χαλκὸν εἰσκαμούσης
ἱδρύσατο τῆς Θεοπείθους εἰκόνος τύπωμα
Ἐνυαλίου κατ' ἔνοπλον σχῆμα Μητρόδωρος,
νέοισι τὸν ἄρσενα τέκνου θ[υμ]ὸν ἐκκαλύπτων,
ὃν ἔσχε δὶς ἐννέα πλήθων [τ]οὺς ἔτων ἀριθμοὺς
πάτρας ὑπὲρ εἰς φονόεσσαν δηΐων φάλαγγα.

« .... du monde et de la terre, et toi, Isis (?) qui portes sur la tête le croissant de la lune, Métrodore vous a consacré ce bel ouvrage d'un art qui a façonné l'airain, une image de Théopithe sous les traits d'une figure armée d'Ényalios, afin de signaler aux jeunes gens le mâle courage que son fils a montré, lorsqu'il finissait sa dix-huitième année, en combattant pour sa patrie contre l'armée meurtrière des ennemis. »

Devinant ici, dans chacune des lignes de l'inscription, un vers dont la mesure m'échappait, j'ai consulté mon savant collègue M. H. Weil, dont l'autorité est si haute en matière de métrique grecque. Voici ce qui résulte des indications qu'il a bien voulu me donner. Ce vers, qui est rare mais non sans exemple, peut se définir ***un vers asynartète composé d'une espèce de parémiaque*** (voir Héphestion, ch. VIII) ***et d'un ithyphallique***. La première partie du vers doit se scander ainsi : ἵδρῡ|σᾰτŏ της| Θĕŏπεῑ|θοῡς, et la seconde : εἰκŏ|νŏς τῡ|πω̄μᾰ. Des vers entièrement semblables se trouvent parmi les fragments d'Archiloque (1).

Nous ne pouvons savoir combien il manque de lignes au début de l'inscription. Ὑμῖν, au vers 3, indique que la statue dont il s'agit avait été consacrée en même temps à plusieurs divinités; or il ne nous reste la mention que d'une seule, celle qui est désignée dans la seconde des lignes représentées sur l'estampage comme portant sur sa tête le croissant. On aurait pu songer, pour celle-ci, à Hécate ou à Artémis; mais leurs noms n'entreraient pas dans le vers. M. Tournier me suggère le nom d'Isis, qui complète exactement le vers et ne peut soulever d'objection sérieuse. Dès le temps des successeurs d'Alexandre, le culte d'Isis avait commencé à se répandre dans tout le monde grec, et, au premier siècle avant notre ère, époque à laquelle nous serions disposé à rapporter ce texte d'après la forme

(1) Bergk, *Lyrici græci*, 5e éd., t. II, p. 705, fr. 79 et suiv.

des caractères, Isis pouvait et devait avoir un temple à Cyzique et s'y confondre plus ou moins avec Artémis. Quant à l'attribut du croissant, nous savons qu'il avait été assigné par l'art grec de l'époque hellénistique à la déesse d'origine égyptienne. Quant au premier vers, les mots κο[σ]μοῦ καὶ χθον[ός] suggèrent quelque chose comme : « O Dieu, père du monde et de la terre ». Est-ce de Zeus qu'il s'agirait ici? Il est difficile de le dire. D'ailleurs, sauf cette lacune du premier vers, dont la restitution demeurera toujours incertaine, et celle du second, qui se comble ainsi d'une manière très-vraisemblable, le reste du texte, malgré quelques lettres qui manquent çà et là sur l'estampage, ne présente pas de difficultés graves. L'expression τάδε χαίρια τέχνης est étrange, mais le sens n'en peut être douteux. A εἰσκαμούσης, M. Weil proposerait de substituer ἐκκαμούσης, qui serait plus grec; mais le témoignage de l'estampage est formel, et il ne resterait qu'à supposer une erreur dans la copie remise au lapicide ou dans la transcription qu'il en a faite. Dans ce cas, on pourrait encore conjecturer que l'original portait εὖ καμούσης. L'emploi de εἰσκάμνω semble ici très-impropre.

Le langage de l'inscription est trop peu précis pour que nous puissions savoir dans quelles circonstances Théopithe, à dix-huit ans, avait montré le brillant courage qui lui avait valu l'honneur de cette statue de bronze. Il se présente pourtant à l'esprit une conjecture qui mérite tout au moins d'être indiquée. La forme des caractères, avons-nous dit, fait songer au premier siècle avant notre ère (1); or Cyzique, pendant ce siècle, en 73 avant notre ère, eut dans son histoire une grande crise qui lui donna lieu d'être fière d'elle-même et dont elle dut perpétuer par tous les moyens en son pouvoir les souvenirs héroïques; je veux parler du siége mémorable qu'elle soutint, comme alliée des Romains, contre Mithridate et sa puissante armée, siége qu'elle réussit, malgré l'apparente infériorité de ses forces, à faire durer jusqu'au moment où Lucullus put la délivrer (2).

(1) Telle a été aussi l'impression de M. Foucart, que nous avons consulté à ce sujet. Les lettres sont petites et serrées. On remarquera surtout les formes Π, Σ, N. L'O est tout petit. D'autre part, il y a déjà tendance à orner les hastes verticales et horizontales. Ainsi voilà le T. C'est une transition entre le caractère des inscriptions de l'époque autonome et celles de l'époque impériale.

(2) Sur ce siége, voir Plutarque, *Lucullus*, 14-16.

INSCRIPTIONS

D'ASIE MINEURE ET DE SYRIE

MYSIE

1.

Inscription copiée par M. Sorlin-Dorigny dans la cour de la mosquée Eukouz à *Ineh*, dans la vallée du ***Mendéré***.

ΥΠΕΡΙΕΥΧΗCΤωΝ
ΧωΡΙωΝΚΑΙΤΟΥ
ΛΑΟΥΤΟΥΑΓΙΟΥΤΡΥ
ΦωΝΟCΚΑΙΤωΝ
ΚΑΡΠΟΦΡΟΥΝΤωΝΕΝ
ΑΥΤωΚΑΙΠΑΝΤωΝ
ΤωΝΥΚωΝΑΥΤωΝ
ωΝΤΑΟΝΟΜΑΤΑΟΘΕΟC
ΕΠΙCΤΡΑΤΕΑΓΙΟΙC
ΑΓΙΟCΑΓΟCΟΘΕΟC
ΒΟΗΘΗCΟΝΥΜΙΝΑΜΗΝ

Ὑπὲρ εὐχῆς τῶν
χωρίων καὶ τοῦ
λαοῦ τοῦ ἁγίου Τρύ-
φωνος καὶ τῶν
καρποφορούντων ἐν
αὐτῷ καὶ πάντων
τῶν ὕκων αὐτῶν,
ὧν τὰ ὀνόματα ὁ θεὸς

ἐπίστατε· ἅγιος
ἅγιος ἅγ[ι]ος ὁ θεός·
βοήθησον ὑμῖν, ἀμήν.

« Pour appeler la bénédiction sur les villages et le peuple de Saint-Tryphon et de ceux qui y recueillent les fruits de la terre et de toutes leurs maisons. Dieu sait leurs noms. Saint, saint, saint est Dieu. [Seigneur], porte-nous secours. Amen. »

Ligne 1, un I de trop.

L. 7, υχων pour οἴχων.

L. 9, il faut retrancher le P, qui provient d'une erreur du lapicide ou du copiste; ἐπίστατε est pour ἐπίσταται. C'est la formule latine *quorum nomina Deus scit*, dont les exemples ne sont pas rares (1).

L. 10, ἁγιοίς pour ἅγιος; la formule « Saint, saint, saint est le Seigneur » est connue (2).

L. 11, ὑμῖν pour ἡμῖν. L'inscription nous révèle la pleine confusion des lettres οι, ι, η et υ. La forme des caractères ne permet pourtant pas de faire descendre ce texte beaucoup au-delà des premiers siècles de l'empire d'Orient. On trouvera dans le *Corpus*, 8858-8879, un certain nombre d'inscriptions votives analogues commençant par la même formule ὑπὲρ εὐχῆς. Elles sont toutes gravées par un individu. Je ne trouve pas d'autre exemple d'une invocation collective comme la nôtre. Celle-ci doit provenir d'un monastère placé sous l'invocation de saint Tryphon, martyr originaire d'un village tout voisin d'Apamée des Myrléens, en Bithynie, monastère dont dépendaient plusieurs villages. Tryphon fut mis à mort en l'an 220, sous l'empereur Dèce, à Nicée. Sa vie, écrite par Siméon Métaphraste, témoigne de la vénération qui s'était attachée à sa mémoire (3). La Mysie touche d'ailleurs à la Bithynie.

2.

Dans le cimetière turc de *Kemaly-Keui*. Copie de M. Sorlin-Dorigny.

ΚΑΠΙΤΑΝΙΑ Καπιτανία

(1) Voir E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 563. M. Le Blant, en publiant un texte qui renferme cette formule, renvoie à plusieurs autres monuments qui l'avaient déjà offerte.

(2) *C. I. Gr.*, n° 8918, et les remarques de Ducange (*Gl.*, II, p. 1618) sur le ὕμνο τοῦ τρισαγίου.

(3) Voir Surius, *Vitæ sanctorum*, au 1er février.

ΤΕΛΕΣΦΟΡΙΑΤΙ	Τελεσφορία τῇ
ΜΗΤΙΚΑΙΕΑΥΤΩ	μητ[ρ]ὶ καὶ ἑαυτῷ.

Kapitania et Telesphoria, noms nouveaux.

BITHYNIE

3.

Copiée par M. Sorlin-Dorigny dans le mur d'une église, à *Ismidt* (Nicomédie).

ΘΕΟΙΣ	Θεοῖς
ΜΑΡΚΟΣΕΡΙΟΠΩ	Μάρκος Ἐριόπῳ
ΛΗΣΣΩΣΤΡΑΤΗΤΕ	Λήσσῳ Στράτη τε
ΣΥΜΒΙΟΣ	σύμβιος
ΖΩΝΤΕΣΑΥΤΟΙΣ	ζῶντες αὐτοῖς
ΤΗΝΟΣΤΟΘΗΚΗΝ	τὴν ὀστοθήκην ·
ΧΑΙΡΕΤΕ	χαίρετε.
ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙΣ	Καταχθονίοις.

Eriopos et Lessos, noms nouveaux.

IONIE

4.

Smyrne. Sur une pierre d'appareil, en calcaire bleu compacte, sur le Pagus. Belles lettres très-soignées de 0m,07 à 0m,08.

Copie de M. Martin.

L·TITINIO·L·F·F·////FAL·

Le noir du milieu entre les deux F est un trou de scellement. C'est peut-être ce trou qui explique l'apparente erreur de la réduplication du F. L'objet scellé dans la pierre aurait entraîné des remaniements; un premier F·, le second maintenant, se serait trouvé caché par la pierre scellée; on l'aurait alors gravé à nouveau plus à gauche, dans un espace libre, puis la chute de la pièce de rapport aurait découvert la lettre cachée et l'aurait laissée reparaître à côté de celle qui devait la remplacer.

L(ucio) Titinio L(ucii) f(ilio) F(aleria).

La gens Titinia, qui paraît avoir eu une branche patricienne et

5

une autre plébéienne, a fourni un certain nombre de personnages connus dans l'histoire (1); mais il ne semble pas possible d'identifier le personnage de notre inscription avec aucun des Titinii dont le nom a été conservé par les auteurs, les monnaies ou les inscriptions.

SYRIE

5.

Sur un sarcophage en marbre blanc à *Bekfaia*, près *Beyrouth* (Bérytos). Dans la cour d'une maison. Copie de M. Martin.

ΚΑϹϹΙΑΛΥϹΙΑϹ
ΦΙΛΟΞΕΝΟΥΘΥΓΑ
ΤΗΡΚΑΙΚΛΑΥΔΙΑ
ΖΗϹΑϹΑЄΤΗΜΘ
ϹѠΦΡѠΝΚΑΙΦΙΛΑΝΔΡΟϹ

Κασσία Λυσιὰς
Φιλοξένου θυγά-
τηρ ἡ καὶ Κλαυδία
ζήσασα ἔτη μθ'
σώφρων καὶ φίλανδρος.

6.

Beyrouth (Bérytos). Sur un cippe en marbre. Hauteur, 0m,28 Copie de M. Martin.

ΘΑΡϹΙΑΡΤΕ	Θάρσι, Ἀρτε-
ΜΙΔѠΡΑΟ	μιδώρα · ο-
ΥΔΙΑΘΑΝ	ὐδί[ς] ἀθάν-
ΑΤΟϹΤΑΥ	ατος · ταῦ-
ΤΑΖΗϹΑϹΑ	τα · ζήσασα
ЄΤΗ ΚΘ	ἔτη κθ'.

Θάρσι pour θάρσει. La dernière lettre de la première ligne est formée par la réunion du P, du T et de l'E. C'est une formule connue que celle-ci : « aie bon courage, personne n'est immortel »; mais εὐψύχει y est plus fréquent que θάρσει (2). Quant à ταῦτα, ce ne peut

(1) Pauly, *Real. Encyclopædie*, s. v.
(2) C'est à Chypre que la formule εὐψύχει, οὐδεὶς ἀθάνατος, s'est rencontrée le plus

être que l'abréviation abrégée d'une autre formule moins commune : ὁ βίος ταῦτα, « voilà ce que c'est que la vie » (1).

Le Σ de οὐδίς pour οὐδείς a été oublié ou par le graveur ou par le copiste. Cette formule, dans les inscriptions de basse époque et d'origine populaire qui la renferment, est d'ailleurs presque toujours estropiée.

Rien n'indique que l'inscription soit chrétienne, quoique les formules qu'elle renferme se retrouvent aussi dans des épitaphes certainement chrétiennes.

7.

Saïda. Sur un cippe en marbre. Hauteur, 0m,35.

ΤΕΙΜΟ	Τειμο-
ΘΕΑ	θέα
ΧΡΗΤΗ	χρη[σ]τὴ
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Ne se trouve pas parmi les nombreuses épitaphes analogues de la campagne de Saïda que M. Renan a publiées dans sa *Mission de Phénicie*, p. 381-388.

8.

Sur un fût de colonne en grès coquillier, découvert sur le sommet des collines qui dominent *Latakiè*, à l'est de la ville moderne, là où devait être l'ancienne acropole de Laodicée près de la mer. Copie de M. Martin.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΖΗ
ΥΠΕΡΝΕΙΚΑΤΟΡΟΣ
ΤΕΡΤΥΛΛΟΥΤΟΥΑΥΤΗ
ΑΝΤΙΤΗΣΒΟΛΗΣΤΑΣΕ
ΘΥΡΙΔΑΣΕΘΥΡΩΣΕ

souvent (voir G. Colonna Ceccaldi, *Nouvelles inscriptions grecques de Cypre*, dans la *Revue archéologique*, N S., XXVII, p. 79-95). C'est de là qu'elle aurait rayonné, qu'elle se serait répandue dans les pays voisins. On en trouve quelques exemples à Rhodes, et sur les côtes de l'Asie Mineure et de la Syrie.

(1) Sur cette formule, voir le commentaire du père Garrucci dans les *Monumenti del museo Lateranense*, p. 110 du texte, et une inscription chrétienne qui la renferme, pl. 50, figure 3. Il renvoie à une inscription publiée par Ferretti, où ταῦτα se trouve seul comme sur notre marbre, et à deux textes du *Corpus Inscr. Gr.* où il est accompagné d'un nom propre au vocatif, Προκόπι ταῦτα (6460), Εὐστάθι ταῦτα (6811), « Procope, Eustathe, voilà ce qu'est la vie ». Garrucci rapproche de cette locution la formule suivante, qui se trouve dans une épitaphe latine : HOC·EST·SIC·EST·ALIVT·FIERI·NON·POTEST· (Cavedoni, *Museo del Cataio*, p. 46).

ΕΙΚΟΣΙΜΕΣΟΣΤΥΛΑΥΠ
ΚΝΩΝΔΥΤΗΣΤΑΣΒΑΘ
ΤΑΙΣΑΙΘΟΣΤΡΩΤΟΣΕ

Ἀπολλωνία Ζη....
ὑπὲρ Νεικάτορος
Τερτύλλου τοῦ αὐτῆ[ς ἀνδρὸς
ἀντὶ τῆς βολῆς τὰς ἕ[ξ ?
θυρίδας ἐθύρωσε [καὶ
εἴκοσι μεσόστυλα ὑπ[ὲρ τέ-
κνων αὐτῆς τα[ῖ]ς βαθ[μίσι
ταῖς λιθοστρώτο[ι]ς ἐ[πεσκεύασε.

« Apollonia, fille de Zénodore (?), au nom de son mari Nicator Tertullus, se substituant au sénat, a muni de portes les six (?) entrées, et au nom de ses enfants, elle a garni de dalles les gradins de vingt entre-colonnements. »

Apollonie, une des femmes les plus riches de la cité, rappelle ici la générosité avec laquelle elle a contribué à l'érection d'un édifice placé sur la colline, édifice entouré d'un portique. Ligne 4, ce qui me ferait croire à un chiffre indiquant le nombre des portes qu'Apollonia avait munies de grilles ou de battants, c'est que la ligne 6 donne un chiffre pour les entre-colonnements dont la même avait fait les frais. On pourrait restituer aussi ἕ[ξω], *les portes extérieures.*

Lignes 7 et 8, je n'arrive à rétablir une construction régulière qu'à l'aide d'une double correction qui gardera toujours un caractère conjectural; j'ajoute un I dans ΤΑΣ et un autre dans ΛΙΘΟΣΤΡΩΤΟΣ. Ce qui m'y encourage, c'est que plusieurs lettres sont très-effacées sur la pierre, comme l'indique la copie de M. Martin, et qu'en même temps le I est, sur cette même copie, très-bien marqué dans le ΤΑΙΣ de la ligne 8. Cet article me conduit à chercher ici toute une série de datifs; on serait forcé de le modifier si l'on voulait construire autrement la phrase. Il me paraît plus naturel de supposer que deux hastes verticales, très-effacées, ont échappé à l'attention du copiste que d'admettre qu'il a introduit, au commencement de la dernière ligne, après la seconde lettre, un caractère qui n'était point sur la pierre.

D'après son étymologie, le mot λιθόστρωτον a dû désigner d'abord, d'une manière générale, tout carrelage en pierre. On voit par deux

passages de Pline l'ancien (1) que, du temps de l'empire, à Rome, il avait pris, dans l'usage, le sens plus particulier de ***mosaïque en cubes de pierre;*** mais il ne me semble pas qu'il faille le traduire ainsi dans notre inscription. Il s'agit, selon toute apparence, du portique extérieur d'un temple; or, d'après toutes les analogies, ce portique devait être simplement dallé en pierre. La vraie traduction est donc *dallage.* Je ne connais pas d'exemple de mosaïques employées dans cette partie d'un édifice grec.

Βολή pour βουλή surprend dans une inscription qui n'a rien d'archaïque. Il doit y avoir là une lettre oubliée. Le nom romain que porte avec son nom grec le mari d'Apollonia, Tertullus Nicator, prouve que ce texte doit être du temps de l'empire ou tout au moins postérieur à l'occupation de la Syrie par les Romains.

9.

Inscription peinte en lettres rouges sur un bloc de calcaire revêtu sur une de ses faces d'un enduit de stuc. Cette face représente un fronton supporté par deux pilastres cannelés entre lesquels est l'inscription. Appartient à M. Péretié. Copie de M. Martin.

ΤΟΝϹΟΦΟΝЄΛΛΟ
ΚΑΙΠΑΙΔЄΥϹΑΝΤΑ
ЄΦΗΒΟΥϹΤΟΝΘΡЄ////
ΤΑΒΡΟΤΟΥϹΚΑΙЄΝϹΤЄΡ
ΝΟΙϹΙΔΙΚΑΙΟΝΠΑΡΘЄ
ΝΙΚΑϹΤЄΛЄϹΑϹΑΖΙΑ
ΝΥΜΦΙΔΙѠΝΚΑΙΖΗ
ϹΑΝΤΑΚΑΛѠϹΕΒΔΟΜΗ
ΚΟΝΤΑЄΤΗΚΑΤΑΓΡΑΦΟϹ
ЄΝΘΑΔЄΚЄΙΤΑΙ

Τὸν σοφὸν ἐν λο[γίοις
καὶ παιδεύσαντα
ἐφήβους, τὸν θρέ[ψαν-
τα βροτοὺς καὶ ἐν στέρ-
νοισι δίκαιον παρθε-
νικά; τελέσας ἄξια

(1) *H. N.*, XXXVI, 61 et 64 (éd. Littré).

νυμφιδίων καὶ ζή-
σαντα καλῶς ἑβδομη-
κονταέτη · κατάγραφος
ἐνθάδε κεῖται.

« Le sage entre les lettrés, qui a fait l'instruction des éphèbes, qui a élevé des hommes, qui a été juste de cœur, qui a mûri par la raison les jeunes filles à l'égal des femmes mariées, qui a vécu honorablement pendant soixante-dix ans. Son image et ses restes sont ici. »

Celui qui a rédigé cette épitaphe paraît avoir été aussi étranger aux règles de la versification qu'à celles de la syntaxe. L'épigramme commence par deux hexamètres dont chacun est rendu faux par un hiatus; vient ensuite un pentamètre, puis un dernier hexamètre ou plutôt deux moitiés d'hexamètre, καὶ ζήσαντα καλῶς et κατάγραφος ἐνθάδε κεῖται, séparées par le mot ἑβδομηκονταέτη que l'on tenait à placer et que l'on a mis comme en surcharge. La langue ne vaut pas mieux que la mesure. Il s'agit évidemment d'un professeur, qui avait donné ses leçons à des jeunes filles aussi bien qu'à de jeunes hommes; mais l'expression est aussi vague et aussi incertaine que possible, et à ce défaut s'ajoute l'incorrection grammaticale la plus choquante. L'auteur de l'épitaphe, comme s'il ne faisait aucune différence entre ces deux cas, passe de l'accusatif au nominatif par deux fois. Le nom du personnage manque ici; on pourrait le chercher dans κατάγραφος; mais ce nom n'a jamais été rencontré comme nom propre, et je le trouve employé dans une inscription votive de Cypre de telle manière qu'il ne me semble pas y avoir à hésiter (1) : κατάγραφος veut dire *représenté* ci-contre. Au-dessus du bloc qui porte l'inscription conservée, il devait y avoir un portrait du défunt, et sous ce portrait était sans doute inscrit le nom qui nous manque.

Ce qui achève de m'enlever tout doute à cet égard, ce sont deux stèles qui proviennent du Saïda et qui ont été données par M. Pérétié au Louvre, où elles sont aujourd'hui exposées dans la salle du premier étage consacrée aux restes de peintures antiques. L'aspect en est celui que doit offrir, d'après la description succincte de M. Martin, la stèle dont il a bien voulu me communiquer l'inscription; même matière, un calcaire grossier; même fronton surmontant deux pilastres en saillie et une face soigneusement dressée et couverte d'un stuc blanc; mêmes inscriptions peintes en rouge. La différence,

(1) *Revue arch*, N. S., XXVII, p. 87.

c'est que l'image peinte, qui paraît n'avoir pas laissé de traces sur la stèle décrite par M. Martin, s'est conservée sur les stèles du Louvre. L'une des deux représente un personnage qui s'appelle Zénon, debout, drapé dans une sorte de toge, l'autre une femme, debout, avec ses deux enfants à ses pieds. Nous nous abstenons de décrire plus en détail ces deux monuments curieux; ils seront prochainement publiés dans la *Gazette archéologique*, par M. Clermont-Ganneau, qui connaît si bien les antiquités syriennes de tous les temps; il nous suffisait d'indiquer un rapprochement qui fixe, ce nous semble, le sens du mot κατάγραφος. Cet usage du portrait peint sur la stèle paraît avoir été propre à la côte syrienne et à cette île de Cypre qui tient par tant de liens à la Syrie (1).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 33. M. Mommsen a publié dans l'*Ephemeris epigraphica*, t. III, p. 156-160, un nouveau texte du sénatus-consulte relatif aux habitants de Cyzique; il l'a donné d'après un meilleur estampage, que lui a fourni M. Newton, devenu possesseur, au nom du Musée britannique, de ce curieux monument. Nous renvoyons à sa dissertation pour les améliorations qu'il a pu, grâce à ce secours et à son expérience des choses romaines, introduire dans le texte et dans les suppléments qui en comblent les lacunes. Grâce au bon état de l'estampage (le mien était déchiré sur les bords), M. Mommsen a pu reconnaître qu'il ne manquait rien à la fin de la seconde ligne ni au commencement de la troisième et qu'il fallait lire : *corpus quod appellatur neon* (νέων) et non *neocoron*. Sur ces νέοι des cités de l'Asie Mineure, on consultera, outre Eckel (*D. N. V.*, t. IV, p. 190), les observations de M. Waddington à propos d'une inscription d'Aphrodisias de Carie (*Voyage arch.*, partie V, n° 160 2 *a*). Les νέοι paraissent, dans ce monument, organisés en une société indépendante, qui a son secrétaire et son inspecteur des travaux, qui décerne des titres honorifiques.

P. 37. Une lettre de M. le docteur A. Mordtmann me permet de donner une meilleure lecture de la ligne 6 de l'épitaphe de Mikké. Il a eu sous les yeux un estampage plus net que celui qui m'avait été envoyé, et il y a lu très-clairement:

ΧΡΟΝΟ · ΑΛΛΑΝΕΗΝVΜΦΗΣΙΜΕΤΕΥΣΕ

Il faut donc restituer ainsi le 5e vers :

ἀλλὰ νέη νύμφῃσι μετ' εὐσεβέεσι καθῆται,

« mais jeune, elle siége avec les âmes pieuses. »

(1) On en trouvera aussi des échantillons dans Renan, *Mission de Phénicie*, pl. XLIII.

TABLE

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

